



PROGRAMME
Mandature communale 2018-2024

**Continuons
ensemble
à améliorer
Schaerbeek**

1ERE PARTIE : AMELIORER LE CADRE DE VIE DE TOUS LES SCHAERBEEKOIS	5
1. <i>GESTION DE L'ESPACE PUBLIC COMMUNAL</i>	5
TROTTOIRS, VOIRIES ET PLACES	5
ESPACES VERTS ET PLANTATIONS	6
PROPRETE	7
2. <i>GESTION DU TERRITOIRE (OU DU CADRE BATI)</i>	9
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET RENOVATION URBAINE	9
A. <i>AMENAGEMENT DU TERRITOIRE : GRANDS PROJETS</i>	9
B. <i>RENOVATION URBAINE</i>	11
URBANISME ET ENVIRONNEMENT	12
A. <i>POURSUIVRE UNE POLITIQUE EFFICACE DE L'URBANISME</i>	12
B. <i>MAINTENIR UNE ATTENTION PARTICULIERE A L'INFORMATION, LA CONCERTATION ET LA PARTICIPATION DE LA POPULATION ET A LA PROTECTION DU PATRIMOINE</i>	12
C. <i>FAVORISER L'EMERGENCE D'UNE ARCHITECTURE CONTEMPORAINE DE QUALITE</i>	12
D. <i>PRESERVER LA QUALITE ENVIRONNEMENTALE DANS LES QUARTIERS</i>	13
E. <i>LUTTER CONTRE LES NUISANCES AERIENNES</i>	13
F. <i>AMELIORER LA QUALITE DE L'AIR</i>	13
PATRIMOINE – TOURISME	13
A. <i>METTRE SCHAERBEEK EN VALEUR POUR VALORISER NOTRE PATRIMOINE</i>	13
B. <i>DEVELOPPER LE FONDS POUR LE PATRIMOINE DE SCHAERBEEK</i>	14
C. <i>ENCOURAGER L'ART URBAIN</i>	14
D. <i>RESTAURER LE PATRIMOINE PRIVE</i>	14
3. <i>MOBILITE, STATIONNEMENT ET TRANSPORTS</i>	15
CONFORTER LA MARCHÉ A PIED	15
PROMOUVOIR LES DEUX ROUES	15
AMELIORER LES TRANSPORTS EN COMMUN	16
DEVELOPPER LES VEHICULES PARTAGES	17
ASSURER UNE MEILLEURE SECURITE ROUTIERE ET FLUIDITE DU TRAFIC	18
GERER LE STATIONNEMENT	18
PROTEGER LES SCHAERBEEKOIS CONTRE LE TRAFIC DE TRANSIT	19
4. <i>LOGEMENT</i>	20
UNE OFFRE DIVERSIFIEE DE LOGEMENTS DE QUALITE	20
PRODUCTION DE LOGEMENTS NEUFS	21
LA POLITIQUE SOCIALE DU LOGEMENT	21
FACILITER L'ACCES A LA PROPRIETE	22
5. <i>SECURITE : RENFORCER LA POLICE DE PROXIMITE ET LUTTER CONTRE LES INCIVILITES</i>	22
UNE POLICE DE PROXIMITE	22
LUTTER CONTRE LES INCIVILITES	24
RENFORCER LA PREVENTION	24
2EME PARTIE : SCHAERBEEK AU SERVICE DE TOUS SES CITOYENS	26
1. <i>UNE ECOLE COMMUNALE ACCESSIBLE A TOUS, TREMPLIN POUR LA VIE</i>	26
UN ENSEIGNEMENT DE QUALITE	26
DES ECOLES ACCESSIBLES	27
EXTENSION DE LA CAPACITE SCOLAIRE ET DES INFRASTRUCTURES DESTINEES AUX ENFANTS	27
SOUTENIR LES ENSEIGNANTS ET LES DIRECTIONS	27
MIEUX COORDONNER L'OFFRE	28
2. <i>L'ACTION SOCIALE ET L'AIDE AUX PERSONNES</i>	28
3. <i>ASSURER AUX ENFANTS UN BON DEPART DANS LA VIE : PLUS DE CRECHES</i>	28

4.	<i>LES ACTIONS DEDIEES DES SERVICES COMMUNAUX</i>	29
	PENSER AUX SENIORS	29
	LA SANTE	30
	AIDER LES FAMILLES DONT LES DEUX PARENTS TRAVAILLENT AINSI QUE LES FAMILLES MONOPARENTALES	30
	LE SPORT POUR TOUS	30
	L'EGALITE DE TOUS ET LUTTE ACTIVE CONTRE LES DISCRIMINATIONS	31
	ACCUEILLIR ET INSERER LES PRIMO-ARRIVANTS	32
	AIDER LES ENFANTS A GRANDIR	32
	AIDER LES ADOS A SE CONSTRUIRE ET A CONSTRUIRE LEUR AVENIR	33
	FORMER LES ADULTES	33
	SOUTENIR LE DEVELOPPEMENT DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE SUR NOTRE TERRITOIRE	34
	PROMOUVOIR UN CONTEXTE FAVORABLE A L'EMPLOI ET L'ACTIVITE ECONOMIQUE	34
	VALORISER LES NOYAUX COMMERCIAUX	35
	PROMOUVOIR LA CULTURE ET LA COHESION SOCIALE	35
	REDEPLOYER LA MAISON DES ARTS ET DEVELOPPER LE FONDS LOCAL «SCARENBEKA»	36
	DEVELOPPER L'ART DANS LA VILLE ET L'ART DE LA VILLE	36
	ANIMATIONS CULTURELLES	36
	LECTURE PUBLIQUE	37
	UNE POLITIQUE DES CULTES PRONANT LE DIALOGUE PHILOSOPHIQUE ET INTERRELIGIEUX	37
3^{EME}	<i>PARTIE : LA BONNE GOUVERNANCE AU SERVICE DE NOS AMBITIONS</i>	38
1.	<i>UNE ADMINISTRATION AU SERVICE DE SES HABITANTS.</i>	38
2.	<i>UNE ADMINISTRATION TRANSPARENTE, INTEGRE ET RESPECTUEUSE DE LA LOI</i>	39
3.	<i>SOUTENIR LE TISSU ASSOCIATIF SCHAERBEEKOIS</i>	39
4.	<i>INFORMATION ET PARTICIPATION</i>	40
	EVALUATION DE L'ACTION DU COLLEGE ET DES ORGANES COMMUNAUX	41
	INFORMATION	41
5.	<i>UNE FISCALITE JUSTE</i>	41
	MAINTENIR L'EQUILIBRE DU BUDGET	41
	DES INVESTISSEMENTS PERTINENTS	42
	UNE FISCALITE ADAPTEE ET INCITATIVE	42
	UNE POLITIQUE EXEMPLAIRE DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	43

Notre priorité : continuer à investir dans l'avenir des Schaerbeekois

Imaginer Schaerbeek demain, c'est gérer au mieux ce qui existe et planifier des investissements dans des projets réfléchis. Le Plan Communal de développement durable « Schaerbeek 2021 » reste notre référence¹ et sera mis à jour durant la prochaine mandature.

La LISTE BOURGMESTRE veut poursuivre ses efforts pour améliorer encore Schaerbeek, entretenir et mettre en valeur le cadre de vie de ses habitants. Il faudra investir dans de nouveaux équipements collectifs en continuant notamment, à développer les partenariats avec le secteur privé, associatif, etc. A ce niveau, nous comptons également investir dans un créneau trop peu exploité et dont le potentiel est pourtant immense à Schaerbeek : le tourisme.

La LISTE BOURGMESTRE encourage et accompagne l'initiative individuelle et collective et veut mettre en mouvement toutes les énergies qui contribuent à développer la commune. Pour soutenir l'activité économique, la LISTE BOURGMESTRE continuera à simplifier la vie des entrepreneurs et des commerçants. Pour encourager l'action collective, la LISTE BOURGMESTRE développera des partenariats avec le secteur associatif.

La LISTE BOURGMESTRE reste garante d'une gestion sérieuse et équitable, d'une fiscalité adaptée et juste ainsi que d'un juste financement, par les autres pouvoirs publics, et ce pour organiser les différents services dans notre commune. Il est rappelé ici que Bruxelles, dans son ensemble, doit être refinancée pour pouvoir assumer son rôle de capitale et son rôle de centre névralgique de l'économie nationale. Dès lors, offrir aux habitants le meilleur «rapport qualité/prix» est le défi que nous ambitionnons de continuer à relever.

Voilà. C'est déjà tout un programme. SIMPLE et AMBITIEUX.

Notre programme est basé sur le « bien vivre ensemble ». Sans angélisme et sans occulter les aspects dérangeants de la réalité. Même si nous ne maîtrisons pas les politiques voulues par l'Union européenne, le fédéral, le communautaire ou le régional, nous voulons travailler, sans relâche, à l'amélioration de la situation de chacun.

Découvrez nos propositions détaillées dans les pages suivantes et déclinées en trois piliers :

1. Améliorer le cadre de vie de tous les Schaerbeekois
2. Schaerbeek au service de tous ses citoyens
3. La bonne gouvernance au service de nos ambitions

Dès l'installation de la nouvelle majorité, nous réaliserons un programme de législature, inspiré du Plan Communal de développement durable. Celui-ci engagera la majorité sur tous les plans de gestion communale : il comprendra une programmation des équipements et investissements publics, un plan « logement », un plan « emploi » et un cadre budgétaire.

¹Notre référence reste le Plan communal de développement durable, Schaerbeek 20-21. Celui-ci sera redéfini dans la prochaine législature. Voir <http://www.schaerbeek.be/vivre-schaerbeek/logement-urbanisme-environnement/environnement-proprete/schaerbeek-2021/documents-consulter>

1ère partie : Améliorer le cadre de vie de tous les Schaerbeekois

Les premières et principales missions des communes relèvent de la gestion de l'espace public et de l'aménagement du territoire au sens large. La **LISTE BOURGMESTRE** s'engage à **améliorer et à garantir un cadre de vie agréable**, attractif et serein aux habitants de Schaerbeek. Nous voulons défendre un urbanisme à l'échelle humaine², qui encourage l'interaction sociale et l'occupation piétonne des espaces publics, gage de la qualité des villes.

Au cours de la nouvelle mandature nous définirons un nouveau Plan communal de Développement Durable, qui amplifiera la dynamique du plan précédent. Nous y préciserons un programme spécifique à chacun des quartiers schaerbeekois en concertation avec les forces vives des quartiers.

La commune compte aujourd'hui 133.000 habitants ; nos quartiers connaissent des densités très différentes, variant de 13.000 hab./km² à près de 25.000 hab./km², pour une moyenne bruxelloise de 16.000 hab./km². Nous voulons que la population ne dépasse pas les 150.000 habitants. Nous voulons urbaniser les friches existantes pour y développer du logement (social notamment) dans des quartiers mixtes. Nous souhaitons également améliorer le confort de vie des habitants des quartiers les plus denses en contribuant, par la rénovation urbaine, à les densifier, afin d'y créer des espaces de respirations, des espaces verts, des lieux publics, des équipements culturels, sportifs et associatifs.

1. Gestion de l'espace public communal

Trottoirs, voiries et places

Vivre en ville, c'est aussi pouvoir jouir des différentes fonctions de la celle-ci : travailler, circuler, s'instruire, se cultiver, se promener, faire ses courses, se rencontrer, faire du sport, se détendre... Et tout cela au travers d'espaces publics organisés et gérés de manière adéquate.

Dans cette optique, la **LISTE BOURGMESTRE** entend :

- 1) Accélérer la **mise en œuvre du « Plan Trottoir » en investissant** 1,7 millions € par an dans le « plan Trottoir » pour garantir partout, d'ici la fin de la législature (2024-25), le confort et la sécurité des piétons. Mais aussi embellir notre commune : plantations d'arbres d'alignement, réalisation de petits espaces verts, de plaines de jeu, etc. Les réalisations se feront à l'occasion des contrats de quartier, des travaux des impétrants dans le sous-sol et/ou en fonction des priorités déterminées par l'état actuel des trottoirs.
- 2) Aménager des **trottoirs accessibles** aux PMR : personnes âgées, personnes handicapées, malvoyants :
 - abaissement généralisé du niveau du trottoir devant les traversées piétonnes ;
 - placement au sol des dalles adaptées et des signaux acoustiques aux feux de signalisation ;
 - amélioration de l'accessibilité des bâtiments publics.

² Inspiré des travaux du grand urbaniste danois Jan Gehl, voir son « Mayor's Guide ». <https://mayorsguide.gehlinstitute.org>.

- 3) Poursuivre la **rénovation des espaces publics** structurants (voir PCDD) : la place Colignon* et la rue Royale Sainte-Marie, dans le cadre du projet Metro ; les grands axes comme la prestigieuse avenue Louis Bertrand*, l'avenue Huart Hamoir* et le square Riga* et l'avenue Rogier et la place des Bienfaiteurs* ; la place Rayé (et le futur square Maurane). La place Terdelt sera aménagée en jardin-verger ;
- 4) Réaliser les aménagements de sécurisation des trajets piétons repris dans la note stratégique de sécurité routière, assurer la sécurité des passages piétons et aménager, en collaboration avec les écoles, des « rues scolaires »³ ;
- 5) Poursuivre la **mise en œuvre du « Plan Lumière »**, initié en 1999 et destiné à créer une atmosphère de plaisir et de sécurité pour tous les Schaerbeekois, à valoriser le patrimoine et les espaces publics ;
- 6) Re-crée une équipe des « **dépannages urgents de quartier** », pour réparer rapidement les atteintes à l'espace public et répondre aux demandes transmises via une application dédiée (« Fix-my-street » ou autre) ;
- 7) Continuer à veiller au **bien-être des animaux errants** et le concilier avec les impératifs de la propreté publique et de la sécurité (campagnes de stérilisation des chats errants, distribution des cartes de nourrissage, contrat conclu entre la zone de police et une SPA pour recueillir les animaux errants. Entretien la nouvelle aire pour les chiens au Parc de la Jeunesse et en développer dans d'autres parties du territoire) ;
- 8) **Verduriser nos quartiers** : chaque voirie rénovée doit, en fonction de sa typologie être embellie par des plantations permanentes (arbres d'alignement, plantations aux carrefours, parterres), des arbres adaptés et résistants aux conditions de vie en ville. Il faut multiplier les petits espaces verts pour rendre la ville plus respirable et plus résiliente aux canicules ;
- 9) **Poursuivre la rénovation de nos égouts** centenaires à travers le programme de l'intercommunale Vivaqua et développer les bassins de rétention nécessaire (Palais, etc.). Le financement régional doit être garanti. Schaerbeek défendra le principe du pollueur-payeur auprès de Vivaqua et du gouvernement régional afin de financer ces investissements par le prix de l'eau plutôt que par l'impôt sur les Bruxellois.

Espaces verts et plantations

Schaerbeek est une commune magnifique qui dispose de nombreux espaces verts dont le superbe parc Josaphat, mais aussi les parcs Albert, Rasquinet, Lacroix, Gaucheret, et Reine-Verte.

La **LISTE BOURGMESTRE** s'engage à :

- 1) Maintenir, entretenir et **améliorer le parc Josaphat** :
 - a) L'usage intensif du Parc, preuve de sa qualité, exige un entretien sans faille. Toutes les installations doivent être maintenues en bon état : la plaine de jeux doit être rénovée, la fontaine sèche de Schaerbeek-Plage toujours fonctionner ; maintenir une équipe de jardiniers et d'ouvriers professionnels pour entretenir ce magnifique écrin, et ce, avec l'aide de nos ânes ;
 - b) Garantir la **gestion « zéro-CO » et écologique** du Parc ;

³ Déjà réalisée : rue. En phase pilote : la rue Verwée, la rue Verte et la rue de la Fraternité

- c) Développer encore l'espace des **serres**, comme site pédagogique et de production de plantes pour embellir la commune ;
 - d) Maintenir les **balades avec les ânes** et la présence d'animaux.
- 2) Développer **cinq parcs supplémentaires** à Schaerbeek :
- a) Amener le Gouvernement régional à réaliser le **nouveau parc Walckiers**, un parc public régional à l'entrée du site du Moeraske. Il sera pourvu d'une plaine de jeux et devra compléter la promenade verte, mais aussi garantir une meilleure protection et valorisation des zones les plus fragiles du site semi-naturel du Moeraske ;
 - b) Développer un parc public, régional ou communal, sur le site ferroviaire le long de la **rue Navez** (sur le territoire de la Ville) pour répondre au manque d'espaces verts récréatifs à vocation sociale dans ce quartier. Cet espace pourra également comprendre des potagers et recevoir éventuellement la déchetterie communale (compostage, etc.) à vocation pédagogique ;
 - c) Réaliser **un parc dans le site Josaphat**, le long de la voirie de chemin de fer, pourvu d'espaces récréatifs et sportifs ;
 - d) Aménager un espace vert de qualité dans le site Mediaparc (Reyers), le **futur parc Edith Cavell** ;
 - e) Développer une **promenade verte** le long de la E40 dans le cadre du projet Parkway.
- 3) Soigner les **arbres dans les rues** :
- a) Poursuivre le plan de gestion des arbres de nos avenues : élaguer ou remplacer les arbres malades, replanter les arbres manquants (dans la mesure du possible à l'identique), harmoniser leur taille et privilégier les espèces indigènes ;
 - b) Systématiser la plantation d'arbres en voirie lors des rénovations des espaces publics, en fonction de leur typologie ;
 - c) Toujours informer les habitants des chantiers et les concerter sur les choix d'espèces.
- 4) Poursuivre le développement des **potagers partagés** et participatifs comme les jardins semi-publics (Potager Cambier, Espace Kessels, Rasquinet, jardins semi-publics du Foyer Schaerbeekois, Potager Navez en fonction des conditions environnementales, ...).
- 5) Encourager le **fleurissement de Schaerbeek** sur les balcons, par des plantes grimpantes ou l'adoption de fosses d'arbres, notamment par le biais d'un concours annuel. Et pourquoi ne pas créer à Schaerbeek un ou plusieurs **marchés aux fleurs** et/ou échange de graines et boutures au Printemps pour encourager les actions citoyennes de fleurissement ?

Propreté

La propreté publique reste un combat quotidien. Son amélioration impose des efforts de prévention, une meilleure organisation des collectes et du ramassage des déchets et une répression accrue des comportements irrespectueux. Nous voulons des rues propres qui invitent au respect.

Pour ce qui concerne le volet **prévention**, la **LISTE BOURGMESTRE** veut :

- 1) **Rappeler sans cesse les règles et éduquer la jeunesse** à la propreté par des actions communes avec toutes les écoles de Schaerbeek ;
- 2) Poursuivre **l'information et la formation** des habitants, des nouveaux résidents et des commerçants sur les règles relatives à la propreté publique (entretien des trottoirs, tri

des sacs poubelles, propreté aux abords des commerces⁴). Des actions de sensibilisations spécifiques seront menées durant les beaux jours dans les parcs et espaces publics ;

- 3) Organiser des **actions ciblées de propreté** publique par quartier en collaboration avec les habitants et les associations locales (exemple : « Leo not happy ») ;
- 4) Développer les **collaborations avec le secteur privé** pour améliorer l'efficacité de l'entretien durant le week-end (curage des avaloirs, nettoyage des urinoirs,...) ;
- 5) Multiplier et entretenir les nombreux **canisites** de notre commune et sensibiliser les maîtres ;
- 6) Généraliser le **tri sélectif lors de l'organisation d'événements** festifs et sportifs sur le territoire et imposer l'obligation d'utiliser des matériaux recyclables ;
- 7) Développer d'un **réseau de composts de quartier** et d'une stratégie de réduction du contenu organique des poubelles.

Concernant **l'organisation du ramassage** des déchets, force est de constater que l'éclatement de la compétence du balayage des rues entre la commune et la Région (ABP) est aujourd'hui source de mauvais fonctionnement.

C'est pourquoi, La **LISTE BOURGMESTRE** veut :

- 1) **Un seul opérateur pour le balayage des rues**, donc le transfert de la responsabilité du nettoyage des voiries régionales vers la commune, y compris le transfert des moyens financiers suffisants afin d'assurer cette mission ;
- 2) **Des rues propres après le passage des camions-poubelles** : Bruxelles-Propreté doit nettoyer les sacs éventrés et les dépôts restants de déchets ;
- 3) **Un service d'enlèvement efficace** quand des « oublis » sont constatés lors de la collecte des sacs ou des déchets commerciaux ;
- 4) **La fin des enlèvements des sacs le samedi**, car il n'y a plus de balayage des rues ensuite. Bruxelles-Propreté doit sinon garantir la propreté des rues le samedi après son passage ;
- 5) Le **respect des limites de vitesse** par les camions de Bruxelles-Propreté.
- 6) **L'enfouissement de toutes les bulles à verres**, par Bruxelles-Propreté, d'ici la fin de la législature afin de diminuer les dépôts clandestins aux abords de celles-ci ;
- 7) Le maintien des **opérations de récolte d'encombrants** dans les quartiers en collaboration avec Bruxelles-Propreté ;
- 8) Inviter la Région à une ambitieuse **réforme de la méthode de collecte** pour ne plus considérer l'espace public comme le réceptacle naturel des ordures à enlever et proposer des sites permanents enterrés de récolte des déchets (comme Amsterdam ou de nombreuses autres villes l'ont fait).

Quant à notre propre **organisation des services communaux de la propreté**, la **LISTE BOURGMESTRE** s'engage à :

- 1) **Accroître le nombre de balayeurs communaux** et de balayages des rues et places les plus sales, également les week-ends ;
- 2) Garantir un **balayage deux fois par semaine** au minimum ;
- 3) **mieux organiser la vidange des corbeilles**, surtout les weekends de beau-temps ;
- 4) Equiper le territoire communal de **poubelles « intelligentes »** qui trient les déchets et informent les services quand elles doivent être vidées, etc. ;

⁴ Y-compris l'interdiction de laisser les conteneurs de déchets commerciaux 24h/24 sur les trottoirs ou espaces de stationnement.

- 5) Evaluer le test des **80 cendriers enterrés**, actuellement mené dans le quartier Helmet et le généraliser si les résultats sont positifs ;
- 6) Présenter un **baromètre de la propreté publique** et publier, sur le site internet, les résultats de nos efforts de nettoyage pour assurer la transparence de nos actions de propreté (fréquence de balayage de chaque voirie, volume récolté de dépôts clandestins, opérations de sanctions, etc.);
- 7) Présenter un **rapport annuel sur la propreté publique** devant le Conseil communal et les comités de quartiers et de commerçants pour tenir un **débat** transparent et évaluer ensemble les progrès et les efforts restants ;
- 8) Réaliser **une opération annuelle de « Grand Nettoyage », quartier par quartier**, en collaboration avec les acteurs locaux afin de nettoyer l'espace public et remettre en état tout ce qui a été dégradé (sur l'exemple de Bordeaux).
- 9) Ré-activer le service de **nettoyage des tags**, afin d'agir rapidement pour éviter la récurrence.

L'incivisme lié à la malpropreté doit cesser.

Pour ce qui concerne le **volet répression**, la **LISTE BOURGMESTRE** :

- 1) **Punira les auteurs d'actes d'incivilité et de malpropreté** par une politique ciblée de répression (taxe sur les dépôts clandestins, les déjections canines non ramassées, sacs non triés ou déposés en dehors des heures, ...). Les taxes ou amendes administratives seront adaptées ;
- 2) **Renforcera les équipes de répression** et les dotera de matériel adéquat (caméras infrarouge, etc.) ;
- 3) Proposera aux primo-délinquants de commuer leurs amendes administratives en **travaux d'intérêt général** de propreté publique pour mieux les sensibiliser.

2. Gestion du territoire (ou du cadre bâti)

Soucieuse de valoriser notre cadre bâti et notre urbanisme exceptionnel, la **LISTE BOURGMESTRE** sera attentive, dans l'ensemble des politiques, à promouvoir des projets de qualité architecturale et environnementale et à s'inscrire dans une démarche transversale de développement durable.

Aménagement du territoire et rénovation urbaine

a. Aménagement du territoire : grands projets

Dans notre commune, il reste quelques sites importants à urbaniser : le site régional de la gare Josaphat, le site privé RTBF/VRT appelé **Médiaparc**, le terrain régional et fédéral à Colonel Bourg, les abords des gares, et, à notre porte le site de Schaerbeek-Formation (sur le territoire de Bruxelles-Ville, dont l'aménagement aura également d'importantes conséquences sur Schaerbeek et le quartier Huart Hamoir).

Nous regrettons que l'autorité régionale ait manqué de pro-activité pour valoriser ces sites alors que la région est touchée par la crise du Logement⁵.

⁵ Nous regrettons déjà ce retard en 2012 !

- 1) **Josaphat** : La **LISTE BOURGMESTRE** souhaite le développement harmonieux du quartier Josaphat en privilégiant l'équilibre des affectations, une mobilité adaptée et une densité qui tienne compte des contraintes spécifiques du lieu. Le développement de ce site doit faire l'objet d'une concertation suffisante avec le quartier environnant et assurer une transparence totale sur les études et plans. Le préalable à tout développement urbanistique repose sur une augmentation de l'offre en transport public (train, tram et bus). Dans cet esprit la commune souhaite appliquer à ce quartier les normes d'un éco-quartier, réduisant l'emprise de la voiture dans l'espace public (ainsi dans ce quartier, la commune pourra ne pas délivrer de cartes de stationnement. Tout le stationnement dans l'espace public sera payant.) De même les bâtiments devront répondre aux normes « immeubles passifs » ou « basse énergie ». La commune demandera à la Région le transfert rapide des parcelles permettant la construction d'une école communale fondamentale, ainsi que deux crèches de grande capacité et les espaces verts attenants et de consacrer les premières charges d'urbanisme à ces développements. Les investissements publics doivent précéder le développement privé afin de le garantir et l'entraîner. Ainsi le grand espace vert doit être développé par la Région dès les premières phases de développement du site. Nous voulons que Citydev accompagne la transformation du pôle industriel en site de développement d'entreprises quaternaires ;
- 2) **Médiaparc** ou « **Porte de Liège** » : La **LISTE BOURGMESTRE** souhaite le développement rapide du site MEDIAPARC, regroupant les grands opérateurs nationaux (RTBF et VRT) et régional (BX1) de télévision relocalisés dans de nouveaux bâtiments modernes et fonctionnels, l'accueil d'un centre de presse internationale, l'aménagement d'espaces dédiés aux télévisions internationale présentes à Bruxelles, la mise en commun de studios et d'équipements, l'accueil d'écoles supérieures de communication et l'aménagement d'un grand parc entouré de logements (et de crèches, de commerce de proximité, etc.). Nous voulons une réalisation rapide et intégrée des projets Reyers, Meiser et Parkway. Le boulevard Reyers sera réaménagé en boulevard urbain : 2x2 bandes avec pistes cyclables, trottoirs et arbres d'alignement et un carrefour à hauteur de l'avenue Emile Max, permettant le franchissement du boulevard. A cette occasion l'accès à la ville depuis la E40 sera réaménagé dans un sens plus convivial, l'autoroute sera partiellement couverte pour y aménager des parkings recouverts d'un espace public et une porte de ville : la **porte de Liège**. La mise en œuvre du Schéma directeur Reyers doit également être une priorité pour la Région. Enfin la place Meiser doit être réaménagée rapidement en porte de ville : nous plaçons pour l'enfouissement du tram sous la place, une sécurisation des trajets piétons et le lancement rapide d'un concours d'architecture pour réussir cette place d'envergure. Une œuvre d'art doit marquer le centre de la place. Toute cette zone portera le nom de « **Porte de Liège** ». Tous ces projets doivent être concertés avec les quartiers voisins et assurer la transparence sur les plans et études ;
- 3) Sur le site **Schaerbeek-Formation**, nous plaçons pour l'aménagement de zones à vocation économique, notamment liées au Port de Bruxelles, afin de promouvoir l'emploi local, et de nouveaux quartiers d'habitat, mais aussi, vers le ring, l'aménagement d'un grand stade sportif et culturel desservi par les transports en commun (train et métro). Nous serons très vigilants à l'impact en termes de mobilité ;
- 4) Le « **quartier Latin schaarbeekois** » : la **LISTE BOURGMESTRE** veut développer un quartier étudiant autour des places de la Reine et Liedts, y construire un équipement étudiant sur la place de la Reine (et qui donnera accès au parc de la Maison des Arts), fédérer les écoles supérieures présentes et accompagner l'installation des étudiants dans ce quartier. Ce projet assurera un effet levier sur les places de la Reine et Liedts comme

espaces urbains plus mixtes, respectueux de tous et moteurs d'une nouvelle dynamique. Les abords de place de la Reine seront rendus à la mobilité douce ;

- 5) La zone de la « **Cage-aux Ours** » est appelée à connaître de belles transformations, non seulement via les travaux du métro mais aussi au travers de programmes de rénovation urbaine. Nous voulons implanter un centre de créativité urbaine (6.000m²) au-dessus de la station de métro, un parc le long des voies et une crèche communale. Mais aussi requalifier les grands ensembles de la rue Waelhem, mais aussi développer un espace vert sur le site « Navez » et accompagner le développement par Citydev d'un nouveau quartier sur la rue Navez (sur le territoire de la ville de Bruxelles) ;
- 6) **Helmet-Riga** : l'intégration de la station de métro doit garantir la préservation des qualités paysagères et architecturales du square, sans modification des perspectives. La reconversion de l'église en un immeuble mixte doit participer du renouveau du quartier et relier le square Riga à la rue Richard Vandevelde par des espaces d'animations (commerce, équipements).

b. Rénovation urbaine

- 1) La **LISTE BOURGMESTRE** veut pérenniser les efforts de rénovation urbaine entrepris depuis 20 ans notamment par les **contrats de quartiers durables (CQD) et les contrats de rénovation urbaine (CRU)** et continuer à en obtenir de nouveaux. Schaerbeek plaide pour que ces programmes régionaux de rénovation urbaine se concentrent sur l'amélioration de l'habitat et des conditions de vie dans les quartiers et non plus sur la construction de logements supplémentaires dans des quartiers déjà très denses (au-delà de 20.000 hab./km²). Les habitants des quartiers denses et précarisés se plaignent du manque d'espace vert, d'espace non bâti, d'espace public et d'équipement de quartier (crèche, salle de sport, locaux polyvalents et associatifs). Là sont les vraies priorités de ces programmes de rénovation urbaine. Ces financements ne doivent pas servir de bouche-trou aux échecs de la politique régionale de construction de logements sociaux.
- 2) Réaliser une **rénovation de qualité sur le site Rubens** : les espaces vides, non affectés par la STIB doivent accueillir au rez-de-chaussée un marché bio permanent et des activités HORECA annexes, des espaces à vocation socio-éducatives de quartier (« Schaergeek », etc.) et les étages doivent recevoir une affectation de service public (Soit le CPAS, soit des équipements communaux ou culturels). Ce projet jouera un effet de levier de développement sur la dynamique des places Colignon et Pogge, comme centre communal.
- 3) Promouvoir la transformation des logements vides en **logements publics aidés** via le programme conjoint 'RénovaS-ASIS' par lesquels ASIS prend des immeubles privés dégradés en gestion, les fait rénover par Renovas et les affecte ensuite à la mission sociale de logement de l'agence immobilière sociale (ASIS).
- 4) Renforcer la **cellule de Conseil en rénovation de l'ASBL Renovas** afin de poursuivre sa mission d'information, de conseil technique et d'accompagnement des particuliers dans leurs démarches de rénovation, avec une attention particulière pour les problématiques énergétiques et de patrimoine.

a. Poursuivre une politique efficace de l'urbanisme

- 1) **Garantir un traitement rapide des dossiers d'urbanisme** par le renfort l'équipe du service urbanisme : garantir le suivi (délivrance des permis dans les délais), le conseil (aider les particuliers et les investisseurs) et le contrôle des permis d'urbanisme et d'environnement (respect des règles, notamment relatives à la qualité des logements et l'harmonie urbaine).
- 2) **Préserver une densité adaptée à la typologie** des quartiers et au vivre ensemble ;
- 3) **Limiter la subdivision excessive des immeubles** et lutter ainsi contre la densification des quartiers. Le Projet ILHO⁶ sera poursuivi et renforcé pour identifier les sur-divisions illégales d'immeubles et les situations de marchands de sommeil, par un travail conjoint des services 'urbanisme', 'police de quartier' et 'population'. Ces situations illégales sont alors dénoncées au service régional de traitement des infractions urbanistiques et au Parquet, qui peut saisir les immeubles des « marchands de sommeil » et ordonner la remise en état des logements ;
- 4) **Contrôler la sécurité, la salubrité et la qualité des logements**, en collaboration avec la Direction de l'inspection régionale du Logement (la DIRL) ;
- 5) **Favoriser une mixité des fonctions** et une bonne cohabitation entre celles-ci ;
- 6) **Favoriser la création ou la rénovation de logements** adaptés à différents types de ménages (grandes familles, familles moyennes, personnes isolées, personnes âgées, personnes à mobilité réduite,...).

b. Maintenir une attention particulière à l'information, la concertation et la participation de la population et à la protection du patrimoine

- 1) **Assurer l'information** sur les réglementations urbanistiques en vigueur ;
- 2) **Sensibiliser** aux enjeux du patrimoine, de la qualité architecturale, de la sécurité des logements, des économies d'énergie,... ;
- 3) **Informier** les habitants des grands projets publics et privés soumis à l'enquête publique et faire vivre la concertation ;
- 4) **Valoriser** les plus belles rénovations par l'octroi annuel du **Prix du Patrimoine**.

c. Favoriser l'émergence d'une architecture contemporaine de qualité

- 1) Par **l'accompagnement** et le conseil des projets privés ;
- 2) Dans les projets communaux, en réalisant des cahiers des charges **favorisant la qualité architecturale** et en maintenant le choix des architectes par des jurys extérieurs ;
- 3) En faisant mieux connaître les **réalisations contemporaines existantes**⁷ ;
- 4) En privilégiant les constructions et/ou rénovations en **bâtiments passifs** et/ou à basse énergie.

⁶ ILHO : "Initiative Logement – Huisvesting Ontwerp".

⁷ La commune de Schaerbeek a reçu de nombreux prix pour la qualité architecturale de ses projets. Le dernier en date est le prix européen "Mies van der Rohe" pour le bâtiment de logements sociaux à l'angle Navez/Lambermont.

d. Préserver la qualité environnementale dans les quartiers

- 1) **Renforcer l'équipe** du service environnement afin de mieux informer les activités soumises à permis, d'augmenter le contrôle sur le terrain des activités soumises à permis d'environnement (chantiers, garages, snacks,...) et le suivi des plaintes.
- 2) **Adopter une réglementation** plus stricte pour l'extraction obligatoire des fumées dans l'HORECA.

e. Lutter contre les nuisances aériennes

Les mandataires de la **LISTE BOURGMESTRE** souhaitent :

- 1) Continuer à soutenir toute forme de **consultation des populations** concernées sur cette problématique (et notamment la charte communale contre les nuisances aériennes adoptée par les comités de quartier et le conseil communal de septembre 2015) ;
- 2) Soutenir sans réserve **l'application de l'arrêté GOSUIN** (de 1999) sur le dépassement des bruits aériens, validé par toutes les juridictions et qui permet d'infliger des amendes aux compagnies contrevenantes ;
- 3) **Soutenir plus que jamais des associations** comme l'UBCNA et Bruxelles Air-libre, pour exiger le respect de la préservation de la santé et de l'environnement dans tout développement des activités aéroportuaires ;
- 4) **Participer à toute action collective des Bruxellois ;**
- 5) Continuer à revendiquer une **cartographie objective** des survols et de la densité des populations survolées, la **nuit environnementale** (22h à 7h) plutôt qu'aéroportuaire (23h à 6h) et la création **d'une autorité supérieure et indépendante de contrôle** des nuisances aériennes.

f. Améliorer la qualité de l'air

La **LISTE BOURGMESTRE** souhaite contribuer à toutes les actions d'amélioration de la qualité de l'air : renforcement de la zone de basses émissions, contrôle plus strict des émissions des moteurs, aménagement de rues scolaires, etc.

Patrimoine – Tourisme

Le patrimoine de Schaerbeek est une **richesse à valoriser** auprès de ses habitants et en particulier de sa jeunesse. C'est également un atout pour la **promotion de la commune!** Poursuivre l'organisation de visites et de promenades architecturales, patrimoniales et culturelles. Eclairer spécifiquement les bâtiments remarquables, repenser le mobilier urbain pour signaler ces immeubles magnifiques, sont des actions prioritaires. Nous proposons donc de :

a. Mettre Schaerbeek en valeur pour valoriser notre patrimoine

Les places publiques méritent toute notre attention. Une place bien rénovée, c'est redonner vie à tout un quartier, lui rendre une convivialité parfois perdue. Nous voulons aller plus loin,

mettre **l'art au cœur de nos quartiers** (voir infra) comme un signal fort pour leur rendre leur beauté. Il faut aussi entretenir les fontaines.

Horta, Jacobs, Hemelsoet, Strauven & co : autant de grands architectes qui ont dotés nos rues d'immeubles remarquables. Nous voulons poursuivre leur mise en valeur car ils sont un des plus beaux atouts de Schaerbeek. Les avenues Eugène Demolder, Louis Bertrand, Huart Hamoir, Royale Sainte Marie, Foch et bien d'autres méritent un espace public de qualité pour les remettre à l'honneur.

Mais d'autres actions seront également mises en œuvre :

- 1) Développer **l'information touristique** à l'accueil de l'hôtel communal ;
- 2) Créer des **partenariats avec « Visit Brussels »**, office régional du tourisme ;
- 3) Renforcer les liens entre les **musées schaerbeekois** ;
- 4) **Valoriser les musées** existants, notamment le Train World ;
- 5) Poursuivre la publication des **parcours-découvertes** de Schaerbeek ;
- 6) Créer une **signalétique par QR-code** sur les bâtiments remarquables ;
- 7) Elargir les possibilités de **visites de l'hôtel communal** ;
- 8) **soutenir les associations** culturelles et patrimoniales dans leur travail de mise en valeur.

b. Développer le Fonds pour le patrimoine de Schaerbeek

Ce Fonds créé par la Commune et géré au sein de la Fondation Roi Baudouin mobilise le mécénat public et privé pour la restauration et la mise en valeur du patrimoine qui ponctue nos places et nos rues (sculptures, fontaine). Il a déjà été mobilisé pour la rénovation du vase des Bacchantes, du Mât de Lalaing et de la statue de Skanderbeg. Il doit être utilisé pour la création d'un **nouveau mât lumineux contemporain** au carrefour Deschanel/Bertrand et poursuivre **l'installation bisannuelle d'œuvres d'art** dans l'espace public.

c. Encourager l'art urbain

Schaerbeek encouragera **l'art urbain**. Elle consacrera un budget annuel pour lancer un concours ouvert aux artistes pour embellir la commune.

d. Restaurer le patrimoine privé

Schaerbeek veut encourager les propriétaires privés à restaurer les façades remarquables, les **éléments du petit patrimoine** (corniches, sgraffites, ferronneries). Il faut aussi faire connaître les primes au petit patrimoine et aider les particuliers à entretenir correctement les façades. Nous souhaitons également maintenir et mieux faire connaître le « **Prix du patrimoine** », récompensant un particulier et une association pour leur action de restauration et de valorisation du patrimoine.

3. Mobilité, stationnement et transports

La croissance démographique et l'évolution sociale⁸ exercent des pressions croissantes sur la mobilité à Schaerbeek: embouteillages, insécurité routière, pénurie de parking, desserte imparfaite en transports en commun, inconfort aux heures de pointe, etc.

Même si les leviers principaux restent dans les mains de la Région (les grands axes sont des voiries régionales, la STIB, Villo, etc.), la **LISTE BOURGMESTRE** veut développer une politique de mobilité adaptée aux besoins de notre population et respectueuse de ses choix. Sans vision idéologique, mais avec la volonté de répondre de manière pragmatique et cohérente aux demandes diverses de la population et aux défis de demain. La réponse aux demandes de mobilité de notre population restera multiple et complémentaire : tous les moyens de transport, pourvu qu'ils soient adaptés aux besoins de chacun, contribuent à améliorer la mobilité des Schaerbeekois.

Au début de la nouvelle mandature, la **LISTE BOURGMESTRE** fera adopter un **nouveau Plan Communal de Mobilité**, pour tenir compte des évolutions urbaines et des nouvelles demandes de mobilité. Ce plan veillera à limiter le trafic de transit, garantir la sécurité routière et le confort des Schaerbeekois. Il s'appuiera sur une multiplicité de solutions.

Le premier mode de transport qui doit être privilégié reste la marche à pied. Nous sommes tous des usagers des trottoirs.

Conforter la marche à pied

La **LISTE BOURGMESTRE** s'engage à :

- 1) Poursuivre la **rénovation des trottoirs** (voir Plan Trottoir, p.5) pour assurer un meilleur confort des cheminements piétons et PMR ;
- 2) Faire de **la sécurité routière une priorité**. Elle accordera les moyens à la police et aux équipes chargés du contrôle afin d'appliquer la vision « 1030/0 tué », repris dans la note stratégique de sécurité routière⁹, votée sur l'initiative du bourgmestre, à l'unanimité du conseil communal ;
- 3) Accorder partout une meilleure **attention aux personnes à mobilité réduite** (trottoirs surbaissés, potelets protecteurs, passages piétons, éclairage, etc.) ;
- 4) Faire respecter **la liberté et le confort** de passage sur les trottoirs et les cheminements piétons, en sanctionnant au besoin les contrevenants (chantiers, véhicules, terrasses, étals, etc.) ;
- 5) **Sensibiliser** les usagers les plus faibles (notamment les enfants dans les écoles) **aux dangers de la route** et promouvoir les rangs scolaires ;
- 6) Développer une **signalétique** encourageant la marche (en plus, c'est bon pour la santé !).

Promouvoir les deux roues

- 1) Poursuivre **l'aménagement de pistes cyclables** : le réseau communal complètera le réseau régional ;

⁸ Et parfois aussi quelques décisions régionales ou d'autorités voisines ! La gestion de la mobilité exige donc beaucoup de concertation.

⁹ https://www.schaerbeek.be/sites/default/files/files/Cadre-vie-Environnement/Mobilite-Voirie/note_strategique_sur_la_securite_routiere_schaerbeek_2018.pdf.

- 2) Développer, en fonction de la demande, les **parcs à vélos** et accélérer le placement des box à vélos. Placer des ranges-vélos devant tous les équipements et bâtiments communaux ;
- 3) Maintenir le **service « Villo »** (tout en regrettant qu'il s'accompagne d'une multiplication de la publicité commerciale dans l'espace public) ;
- 4) Encourager le **ramassage scolaire** encadré à vélo ;
- 5) **Sensibiliser** et éduquer les cyclistes et vélomotoristes à une **conduite respectueuse**, notamment par des opérations avec la police de la circulation.

Améliorer les transports en commun

Si l'exploitation et le financement des transports en commun relèvent des compétences des Régions, La **LISTE BOURGMESTRE** veut défendre **l'amélioration de l'offre de transports en commun** par la STIB (et De Lijn) afin de répondre à l'augmentation de la demande de transport suite à l'explosion démographique¹⁰. La **LISTE BOURGMESTRE** sera, comme ces dernières années, un partenaire actif de la STIB pour améliorer son offre de transports en commun, tant quantitative que qualitative (fréquence, confort, connexion, lignes, maillage, etc.).

La **LISTE BOURGMESTRE** soutient les priorités suivantes :

- 1) La création, rapide et concertée, d'une **ligne de métro nouvelle « Nord-Sud »**, de Evere à Uccle ; nous exigerons des techniques de mise en œuvre respectueuses des quartiers et qui compriment les gênes au voisinage de manière à les rendre supportables ! Nous souhaitons que les chantiers s'organisent au mieux des intérêts des habitants et des commerçants. Le réaménagement de la surface après les travaux de chaque station devra faire l'objet d'une concertation avec la population et les quartiers environnant bien avant les enquêtes publiques sur les permis. Ces travaux seront l'occasion d'une requalification des espaces publics.
 - a. **La place Liedts** : **meilleure sécurité des traversées** piétonnes et de l'organisation des arrêts de tram. La commune lancera une étude sur la piétonisation éventuelle de la rue de Brabant suite à l'arrivée du métro (dans l'esprit d'une continuité commerciale de la rue Neuve).
 - b. **La place Colignon** : **une grande place dégagée** donnera accès à l'hôtel communal par un parvis favorisant la vie sociale et les commerces alentours. Le stationnement sera déplacé sur les côtés de la maison communale (elle accueillera sur l'arrière un sixième commissariat de quartier). La rue Verwée sera rendue à la mobilité douce (et transformée en rue scolaire). Un projet pilote est en cours. Il sera évalué ;
 - c. **La Cage-aux-Ours** : la construction d'une station sur la rue Waelhem sera l'occasion de développer un grand **équipement de création culturelle contemporaine** (6.000m²) au-dessus de la station. Elle donnera également accès directement au boulevard Lambertmont (sans démolition d'immeuble à front du boulevard) et à un petit **parc** le long de la voie de chemin de fer, donnant accès à une nouvelle **crèche**. La station sera équipée de garages à vélos.
 - d. **Le square Riga** : la **LISTE BOURGMESTRE** se réjouit du classement de la

¹⁰ Une récente étude de "Brussels Studies" démontre que le centre de Schaerbeek n'est pas suffisamment bien desservi par les transports en commun : <https://journals.openedition.org/brussels/1652>, figure 6.

perspective et de la protection architecturale du square. L'implantation de la station devra minimiser l'impact du chantier sur le site et son aspect naturel L'accès à la station **ne**

devra pas modifier les perspectives sur les avenues, les espaces verts et les bâtiments. A l'issue des travaux, le square doit retrouver sa magnificence.

- 2) Le développement de liaisons nouvelles offrant une meilleure connexion de Schaerbeek aux autres parties de la ville (Gare de Schaerbeek à Woluwé, ligne 28, Dailly – Colignon, etc.) et le **développement de l'offre nocturne** ;
- 3) Le **développement du pré-métro** au-delà de la station Diamant, prioritairement vers la gare de Nord et une amélioration de la capacité de la ligne 25 et de la ligne 7 vers le Heysel ;
- 4) La **verdurisation rapide** de l'assiette des voies des lignes 25 et 62 (avenue Rogier) et 7 (boulevard Lambert). De tels aménagements qualitatifs ne doivent pas être réservés aux seuls « beaux quartiers » de la ville comme Woluwe ou Auderghem : Schaerbeek le vaut bien !
- 5) Le **respect des seuils de bruit** et de vibration par les trams (non au T2000 !).
- 6) Tout développement du **service du RER** doit offrir des haltes sur notre territoire afin d'améliorer la mobilité des Schaerbeekois : la **LISTE BOURGMESTRE** souhaite de nouveaux arrêts à « Rogier », « Josaphat » et « Cage-aux-Ours », comme indiqué dans le Plan Régional de Développement¹¹ ;
- 7) Une circulation des véhicules de transports en commun adaptée à la ville ;
- 8) Enfin, si nécessaire, la **LISTE BOURGMESTRE** développera une offre de transport en commun gratuite à l'intérieur de Schaerbeek pour mieux relier les quartiers d'activités. Par exemple, via un **système de minibus « 1030 », gratuit, réalisant des boucles dans la commune** (et pouvant éventuellement déposer à la demande sur des variations du trajet) ;
- 9) La réalisation à bref délai, par la Région, **d'une gare des bus internationaux** sur un espace privé aux abords de la gare du Nord afin d'offrir un meilleur confort aux voyageurs et aux chauffeurs. Les opérations d'embarquement-débarquement doivent, à bref délai quitter l'espace public.

Développer les véhicules partagés¹²

La **LISTE BOURGMESTRE** soutient les modes alternatifs de déplacements par véhicules partagés car ils offrent des services de mobilité tout en réduisant l'emprise sur l'espace public.

La **LISTE BOURGMESTRE** soutient donc :

- 1) **L'extension** du réseau des stations pour véhicules partagés en fonction de leur utilisation réelle ;
- 2) Le maintien de **stations de taxis**, principalement dans les quartiers commerçants ;
- 3) Le développement de **solutions adaptées de stationnement** pour les véhicules partagés privés.

¹¹ Nous regrettons la décision d'Infrabel de ne pas prévoir de halte RER à l' Cage-aux-Ours ainsi que le peu de soutien de la Région malgré l'engagement pris dans son Plan Régional de Développement.

¹² Voir : <https://mobilite-mobiliteit.brussels/fr/se-deplacer/voiture/les-voitures-partagees>.

Assurer une meilleure sécurité routière et fluidité du trafic



La **LISTE BOURGMESTRE** s'engage à :

- 1) **Entretenir** les chaussées et la signalisation, spécialement les passages piétons;
- 2) Veiller à un **apaisement** de la circulation routière ;
- 3) Faire respecter le Code de la Route en maintenant une **présence policière dissuasive** et répressive à l'égard des chauffards. La commune appliquera les engagements de la **note stratégique sur la sécurité routière**¹³ ;
- 4) Faire respecter « Schaerbeek zone 30 » en y mettant les moyens de contrôle adéquats (augmentation des caméras de surveillance, doublement des équipes mobiles de police, etc. en espérant une suite efficace par la création d'un centre régional de traitement des amendes et un suivi judiciaire adéquat) ;
- 5) Veiller à **alléger la signalisation routière** pour la rendre plus compréhensible ;
- 6) **Lutter activement contre le stationnement en double-file** par la mobilisation de la police et l'imposition des sanctions administratives aux contrevenants ;
- 7) **Développer les zones de livraisons tarifées** (« zones jaunes ») en journée pour éviter le stationnement gênant des livreurs ;
- 8) Faire respecter plus strictement la **coordination des chantiers**, leur signalisation et sécurisation et au besoin sanctionner les contrevenants par des amendes administratives ;
- 9) Réduire l'emprise des chantiers dans l'espace et dans le temps ;
- 10) **Décourager le trafic de transit**, notamment des poids-lourds (voir nouveau Plan de mobilité);
- 11) **Aménager le territoire** en fonction de la hiérarchie des voiries afin de garantir une circulation respectueuse des quartiers d'habitats et des équipements : favoriser les rues scolaires ;
- 12) **Aménager des rues scolaires** et, en accord avec les habitants, **des rues réservées au jeu**.

Gérer le stationnement

La **LISTE BOURGMESTRE** souhaite mieux organiser le stationnement pour qu'il participe au confort de vie des Schaerbeekois. La saturation actuelle de l'espace public ne permettra pas de répondre à l'augmentation de la population. Sans mesure nouvelle, sans amélioration de l'offre alternative de mobilité, sans révision du plan de stationnement, il sera impossible de satisfaire à la pression qu'exercera la demande de stationnement d'une population en croissance.

Les efforts en termes de stationnement concerneront aussi bien les deux-roues (vélos et motos) que les voitures.

La **LISTE BOURGMESTRE** défend une politique du stationnement au bénéfice des riverains et de leurs visiteurs et s'oppose à toute vision idéologique ou toute imposition de règles inadaptées à la réalité.

¹³ Voir : https://www.schaerbeek.be/sites/default/files/files/Cadre-vie-Environnement/Mobilite-Voirie/note_strategique_sur_la_securite_routiere_schaerbeek_2018.pdf.

La **LISTE BOURGMESTRE** élaborera un nouveau Plan communal de stationnement, fondé sur les principes ci-dessous :

- 1) **Réserver le stationnement en voirie aux détenteurs de la carte riverains** et garantir des formules souples et adaptées aux visiteurs (selon les quartiers, horodateurs en zone commerciale ou à forte pression, disque bleu en zone résidentielle, etc.) ;
- 2) Faire **respecter les règles de stationnement**, au besoin par le placement de sabot contre les fraudeurs et véhicules-ventouses;
- 3) Examiner l'opportunité d'imposer un **moratoire sur la vente de cartes de stationnement** dans les quartiers déjà saturés. Pour ce faire, la commune pourra distinguer le stationnement nocturne du stationnement diurne ;
- 4) Poursuivre **l'extension de l'offre de parkings partagés¹⁴ privés** de bureaux ou de surfaces commerciales au bénéfice du stationnement nocturne des riverains
- 5) **Imposer** (à l'occasion de l'octroi des permis) **à tout nouveau parking d'entreprise** de plus de 20 places d'organiser du stationnement nocturne aux riverains;
- 6) Exploiter, dans le cadre de sa politique de smart-city, les **nouvelles technologies** pour assurer un meilleur accès aux places disponibles (capteurs intelligents, applications dédiées, etc.).
- 7) **Consulter la population des quartiers sur l'opportunité de réaliser des parkings souterrains** de proximité en fonction de la demande de stationnement, à l'exemple de nombreuses villes; la commune créera une **régie communale du stationnement** pour construire et exploiter ces parkings de quartier (à l'exemple de Paris).

Protéger les Schaerbeekois contre le trafic de transit

La circulation en ville ne doit pas être pénalisée mais organisée afin de respecter le cadre de vie des habitants et la sécurité des usagers de l'espace public.

Dans ce cadre, comme les grandes voiries qui traversent Schaerbeek et structurent le trafic lourd sont de la compétence des autorités régionales, la **LISTE BOURGMESTRE** veut obtenir de la Région divers aménagements nécessaires :

- 1) **Accélérer le réaménagement de la place Meiser** (« Misère » de l'action régionale), qui comprendra un tunnel pour le tram, un aménagement de surface digne d'une entrée de ville, sécurisé pour les modes actifs et proposant une œuvre d'art au centre de la place;
- 2) **Réaliser un réaménagement de tout le boulevard Lambermont**, avec une bande réservée à la circulation locale dans le sens de la descente, préservant le stationnement, garantissant la sécurité de la piste cyclable et plus de quiétude pour les riverains ; décourager le trafic des poids-lourds du pont Van Praet vers la E40 ;
- 3) **Ramener à trois bandes la capacité entrante de la E40** (comme c'est le cas jusqu'à Crainhem), et donc réaliser rapidement le projet « Parkway ». L'espace gagné sur l'autoroute doit accueillir des fonctions urbaines de promenades et de délasserment (plaine de jeux et de sport, éventuellement un skate-park, une piste cyclable, etc.), voir projet « Porte de Liège », pp. 10-11, et y prévoir un parking de dissuasion ;

¹⁴ La commune de Schaerbeek a été pionnière dans l'offre de ce service. Plusieurs centaines de places sont ainsi partagées. Voir : <https://www.bepark.eu/fr/parking/bruxelles/communes/schaerbeek>.

4. Logement

La crise du logement sévit aussi à Schaerbeek. Les listes d'attente dans le logement social s'allongent. La pression démographique s'exerce sur les loyers et encourage l'aménagement de logements insalubres, non conformes à la décence et la dignité. Une partie croissante de la population schaarbeekoise souffre de cette situation.

Les compétences communales en matière de politique du logement s'exercent principalement au travers de l'urbanisme et de la lutte contre l'insalubrité.

Une offre diversifiée de logements de qualité

La **LISTE BOURGMESTRE** encourage une offre diversifiée et équilibrée de logements dans tous les quartiers pour garantir la mixité sociale et urbaine.

Elle s'engage à :

- 1) **Veiller à la qualité et la diversité des logements** lors de la délivrance des permis d'urbanisme ;
- 2) **Lutter contre la division excessive d'immeubles**, appliquer strictement les règles du Code du Logement, les normes d'hygiène, de salubrité et les faire contrôler sur le terrain (voir projet ILHO, p. 12 et infra) ;
- 3) **Signaler** aux autorités judiciaires tout indice d'**exploitation immobilière** par les « marchands de sommeil » (voir projet ILHO) ;
- 4) **Encourager à la mise sur le marché des logements et immeubles vides**, par l'accompagnement des propriétaires ou la sanction par la taxe sur les immeubles vides et abandonnés ou encore par la rénovation et le mise en location sociale dans des projets 'RenovaS-ASIS' ;
- 5) Accompagner et **encourager la réaffectation temporaires d'immeubles vides**, en logements collectifs, par le recours à des opérateurs responsables ;
- 6) Encourager les opérateurs privés comme publics à **produire du logement** afin de répondre à l'augmentation de la population ;
- 7) encourager les mesures visant à **utiliser plus rationnellement l'énergie** dans les habitations (conseils, primes, impositions) ;
- 8) développer la création de **logements étudiants**, dans le quartier Reine (voir « quartier latin ci-dessus ») et sur l'axe Lambermont, via une réglementation spécifique.

La **LISTE BOURGMESTRE** souhaite poursuivre et amplifier le travail de la cellule ILHO visant à détecter plus rapidement toute situation de logement non conforme à la dignité, de surpopulation, d'abus de la précarité ou d'exploitation immobilière (« marchands de sommeil »). Cette cellule coordonne les informations provenant de la police de quartier, des services de l'urbanisme et des registres de la population. En détectant plus vite les situations critiques, en sensibilisant les propriétaires, en signalant les situations aux services de contrôle urbanistique, à la Direction régionale de l'inspection du logement (DIRL) ou au Parquet, elle lutte contre les abus des marchands de sommeil et contribue à l'aménagement de logements conformes aux normes¹⁵ à la dignité humaine.

¹⁵ Règlement régional d'urbanisme, Code bruxellois du logement.

Production de logements neufs

Pour répondre à la poussée démographique et faire pression à la baisse sur les prix et les loyers, la **LISTE BOURGMESTRE** s'engage à :

- 1) **Mettre en œuvre les priorités du Plan Communal de Développement Durable (PCDD)** en matière de production de logements neufs (plusieurs milliers) en mobilisant les dernières et rares réserves foncières communales sur notre territoire (Médiaparc et Josaphat, propriétés régionales);
- 2) **Construire une troisième « séniorie »** communale pour maintenir les seniors dans leur quartier, à la rue Waelhem, près de la future station de métro, en collaboration avec la Région (Alliance Habitat) ;
- 3) Accompagner la production de logements étudiants dans le « quartier latin » de Schaerbeek », autour de la place de la Reine

La politique sociale du logement

La **LISTE BOURGMESTRE** se réjouit d'avoir contribué aux réformes qui ont amélioré la gestion du Foyer schaarbeekois. Ces réformes, couplées à une gestion rigoureuse, ont permis d'apurer la dette cumulée. En outre, un travail important a été effectué pour mettre en place un meilleur dialogue, une bonne circulation de l'information et une meilleure prise en compte des besoins et problématiques des locataires. Un programme de rénovation des logements qui le nécessitent a été préparé.

La **LISTE BOURGMESTRE** s'engage à :

- 1) Tout mettre en œuvre pour obtenir de la Région (SLRB) les financements, durant la mandature, pour **rénover les quelque 600 logements sociaux** inscrits dans le plan de rénovation du Foyer (50 millions €) ;
- 2) Investir les fonds propres du **Foyer Schaarbeekois** dans ces **rénovations** ;
- 3) Construire de **nouveaux logements sociaux** (site Josaphat et Médiaparc) ;
- 4) Introduire, auprès de la région, une demande de subventionnement pour intégrer au parc social du Foyer Schaarbeekois, les **141 logements de la SABH**, (Gratry/Roodebeek) ;
- 5) Garantir le rôle du Foyer Schaarbeekois comme seul opérateur du logement social sur le territoire de Schaerbeek (afin de faciliter la vie des demandeurs), en collaboration avec ASIS, l'agence immobilière sociale de Schaerbeek et le CPAS. (Nous maintiendrons la politique de **l'opérateur logement unique et du guichet unique sur le territoire communal** : tout nouveau patrimoine locatif social de la commune (et du CPAS) sera transféré au Foyer Schaarbeekois et/ou à ASIS afin de limiter le nombre d'opérateurs, de rationaliser leur gestion et de simplifier la vie des demandeurs. Les économies de gestion seront réinvesties dans la politique sociale du logement.) ;
- 6) Développer **l'Agence sociale immobilière de Schaerbeek**, ASIS ; elle doit viser les 350 logements aidés.
- 7) Poursuivre la collaboration entre le Foyer Schaarbeekois, ASIS et le CPAS, notamment pour la gestion des **logements d'urgence** ;
- 8) Faire revivre la **concertation** avec les locataires sociaux au travers des COCOLO ;
- 9) **Garantir un accueil des locataires et des demandeurs** digne et respectueux ;
- 10) Garantir la transparence et le respect des règles d'attribution des logements en fonction des priorités reconnues ;

- 11) **Tendre vers un guichet unique**, en fonction des réglementations régionales, pour l'attribution des logements publics sur le territoire de la commune.

Faciliter l'accès à la propriété

La **LISTE BOURGMESTRE** souhaite encourager l'acquisition immobilière comme rempart à la crise du logement. Nous proposons de créer un programme d'acquisition de son logement social par le locataire, à condition de réinvestir le produit de la vente dans la production de logements sociaux neufs. Nous souhaitons que la Région puisse ainsi lever son moratoire sur la vente des logements sociaux afin de réaliser cette politique sociale acquisitive.

5. Sécurité : renforcer la police de proximité et lutter contre les incivilités

Une police de proximité

Le taux de criminalité a baissé de 49% à Schaerbeek ces seize dernières années. C'est la preuve de l'efficacité de notre organisation de la police, décentralisée, orientée vers la communauté, gage de proximité et de rapidité de l'intervention. Nous investissons dans la police 20% de plus que l'effort budgétaire des autres communes bruxelloises comparables. La présence en rue s'est améliorée, le temps d'intervention suite à un appel urgent s'est réduit, le cadre de police est quasi-complet (sauf dans le secteur pour les brigades de circulation, où un effort doit être fait¹⁶).

La **LISTE BOURGMESTRE** s'engage à soutenir activement le travail de la police, à lui garantir les moyens budgétaires et à rendre plus efficace la chaîne de sécurité : prévention, dissuasion, répression et sanction. Seules la dissuasion et la répression relèvent de la police. La prévention est une action générale des services communaux (éducateurs de rue, rénovation urbaine, travail social). La sanction relève des services de la Justice.

Pour nous, la sécurité est essentielle à garantir la liberté, contribue à la convivialité et au développement économique et social de nos quartiers. Elle doit être toujours et partout garantie.

La **LISTE BOURGMESTRE** veut :

- 1) Renforcer la **police de proximité** et sa présence partout sur le territoire ;
- 2) Ouvrir un **sixième commissariat** de quartier à l'arrière de l'hôtel communal ;
- 3) Poursuivre le **développement des « Kobans »** (micro-commissariat de quartier¹⁷, comprenant 2 à 10 policiers orientés sur un quartier de forte affluence) ; en raison des

¹⁶ La cause est le manque global de policiers en Belgique, plus de 3.000, car les gouvernements fédéraux successifs ont, depuis sept ans, réalisé des économies en engageant en écoles de police moins de recrues que le nombre de policiers nécessaires pour compenser les départs à la retraite. Nous payons aujourd'hui le prix de ces mesures d'austérité budgétaire.

¹⁷ Il n'existe qu'un seul "Koban" sur Schaerbeek, à la place Liedts, qui est orienté sur la zone Brabant. Il en existe un autre à Evere. Les restrictions budgétaires du fédéral ont remis à plus tard la poursuite du développement de ce programme.

réductions des dotations fédérales, examiner l'option des commissariats mobiles (modèle anversois) ;

- 4) Renforcer l'action et la présence des **agents de quartier** (organisés en « team de quartier ») orientés sur la sécurité quotidienne en contact avec les habitants ;
- 5) Faire mieux **connaître l'agent de quartier** (n° de gsm accessible sur Internet) ;
- 6) Réclamer du fédéral d'**augmenter le nombre de policiers** en proportion de l'évolution démographique (et donc obtenir l'augmentation de notre dotation fédérale, norme KUL) et maintenir un cadre complet ;
- 7) Encourager la **présence de la police dans les événements sociaux** de la commune.

La **LISTE BOURGMESTRE** souhaite :

- 1) Garantir l'investissement quotidien de la police dans la **lutte active contre l'insécurité routière** (dans le respect de la note stratégique de la sécurité routière¹⁸) : remplir le cadre des équipes de la circulation, assurer le respect des limites de vitesse, augmenter les contrôles par radars, rendre compte des résultats ;
- 2) Augmenter les interventions de la police dans la **lutte contre les incivilités** telle que les salissures, le stationnement gênant, la circulation, la conduite dangereuse, la gestion des chantiers et occupations de la voie publique, les nuisances sonores, etc. (Voir résultats du « Moniteur de la Sécurité ») ;
- 3) Analyser plus finement et poursuivre le **développement d'une stratégie policière plus ciblée sur la problématique des cambriolages** dans les maisons et appartements, en collaboration avec les opérations de prévention – opérations « Rosace » - menées par les Gardiens de la Paix ;
- 4) Intensifier **les patrouilles de la brigade canine et les patrouilles à cheval** (quatre chevaux équipent la police de la zone) ;
- 5) Poursuivre l'attitude proactive pour **prévenir les vols dans les véhicules** ;
- 6) Développer de façon optimale et sélective la **mise en œuvre de caméras de surveillance**¹⁹ sur tous les lieux « sensibles » de la commune. Les caméras intelligentes permettent de détecter les attroupements suspects, les graffitis ou les embouteillages et leurs images sont exploitées dans les enquêtes judiciaires. Plusieurs opérations ont réussi grâce au recours immédiat aux images des caméras. Schaerbeek s'inscrit dans le programme régional d'échange des images des caméras de surveillance de tous les opérateurs régionaux tout en gardant la maîtrise de son système efficace ;
- 7) Intensifier les efforts pour **lutter contre les marchands de sommeil**²⁰ ;
- 8) **Gérer la prostitution** dans le quartier Nord en liaison avec les associations de terrain et participer à la lutte contre la traite des êtres humains en collaboration avec la police et le Parquet fédéraux ;
- 9) Poursuivre la politique de féminisation et de **diversité dans la composition du corps de police** ;
- 10) Renforcer la cellule de prévention et de **lutte contre les mariages blancs**, en collaboration avec les services de l'Etat-civil.

¹⁸ Voir : https://www.schaerbeek.be/sites/default/files/files/Cadre-vie-Environnement/Mobilite-Voirie/note_strategique_sur_la_securite_routiere_schaerbeek_2018.pdf.

¹⁹ Il existe aujourd'hui 66 caméras sur le territoire de Schaerbeek. Le conseil communal vient d'en commander dix-huit de plus.

²⁰ Voir projet ILHO.

Lutter contre les incivilités

Le vivre ensemble à Schaerbeek exige le respect d'autrui et de l'espace public.

La **LISTE BOURGMESTRE** s'engage à renforcer la lutte contre toutes les formes d'incivilités, en renforçant les équipes et la capacité d'intervention des Gardiens de la Paix. La pression démographique et l'usage croissant de l'espace public entraînent des conflits d'usage et un irrespect croissant de certaines règles de vie en commun. La **LISTE BOURGMESTRE** entend déployer plus d'effort pour garantir l'usage respectueux des espaces publics, tant en terme d'occupation que d'incivilités ou de malpropreté.

- 1) **Augmenter le nombre de « citadiens – gardiens de la Paix »**, renforcer leur formation, accroître le nombre d'agents-constateurs des incivilités et assurer une présence accrue dans les lieux publics, les parcs, les fêtes et animations ;
- 2) Poursuivre la collaboration des policiers, gardiens de la paix et agents de la propreté publique pour **lutter contre toutes les formes de salissures** ;
- 3) **Punir les incivilités** par des amendes administratives, ou des retraits temporaires d'autorisation (terrasses, tapages nocturnes, etc.), commuer certaines amendes en travaux d'intérêt général pour les auteurs de salissures ;
- 4) **Lutter contre la consommation gênante d'alcool et de stupéfiants** dans l'espace public ;
- 5) **Assurer une présence rassurante et visible** devant les écoles, dans les parcs, les lieux publics animés, les marchés et braderies.

Une piste nouvelle consistera à développer une équipe de citadiens (ou de gardes civils), chargée du rappel à la règle et du constat des incivilités générales (malpropreté et salissures, occupation intempestive de l'espace public, respect des usagers faibles, etc.) mais aussi chargé de verbaliser le stationnement gênant et payant²¹.

Renforcer la prévention

La prévention reste le meilleur moyen d'assurer sur le long terme un climat de paix sociale. La **LISTE BOURGMESTRE** souhaite

- 1) **Renforcer le travail des équipes de travailleurs sociaux de rue** pour couvrir tous les quartiers schaerbeekois et assurer un service de premier contact vers les jeunes dans la rue, les orienter vers les services et dispositifs utiles à répondre à leurs aspirations et difficultés ;
- 2) Développer le **réseau des maisons de quartier** afin d'y accueillir des activités sociales collectives de quartier, dans le respect de la charte des valeurs ;
- 3) **Etendre les services de médiation** scolaire, médiation de quartier et de proximité pour prévenir les conflits et tenter de les résoudre par la recherche collective de solution négociée entre les protagonistes ;
- 4) Assurer les services de **premier accueil des publics fragilisés**, personnes droguées, personnes sans domicile fixe et veiller à leur proposer des parcours de prise en charge volontaire ;
- 5) Poursuivre le travail de la cellule de **prévention du radicalisme** garantissant le

²¹ L'idée consiste à faire assurer les missions de gardiens de la paix, des contrôleurs du stationnement payant et des constateurs des salissures publiques par une seule même équipe, pour autant que ce soit légalement possible (car les dispositions légales sont particulièrement contraignantes)

- maintien d'un réseau d'échanges entre professionnels, un recours aux bonnes pratiques et un suivi global de la situation ;
- 6) Déployer un programme de gestion des problèmes des quartiers difficiles en collaboration entre les habitants et les dispositifs communaux ;
 - 7) Publier annuellement un **diagnostic de la sécurité et de la prévention.**

2ème partie : Schaerbeek au service de tous ses citoyens

Trois défis se posent au gestionnaire communal qui souhaite rendre les meilleurs services à la population schaerbeekoise. Le défi de la taille d'abord : Schaerbeek compte plus de 130.000 habitants sur un territoire dense de 8 km² ; le défi de l'interculturalité ensuite, puisque outre les deux langues nationales, qui sont les langues de l'administration communale, nombreuses sont les communautés, petites et grandes, qui sont issues d'un monde culturel distinct et partagent encore d'autres langues véhiculaires. Le défi démographique enfin !

Aujourd'hui, les technologies nouvelles permettent de repenser les services aux citoyens, de garantir une information plus fluide, une administration fonctionnant 24h/24, des traitements accélérés de certaines requêtes. **LISTE BOURGMESTRE** déploiera une **stratégie de ville-intelligente (smart-city)** dans tous ses domaines d'intervention. Ces développements doivent améliorer l'offre de services sans accroître la fracture numérique : tous les citoyens doivent continuer à avoir accès à tous les services.

1. Une école communale accessible à tous, tremplin pour la vie

Schaerbeek, autrefois appelée « cité des écoles », s'enorgueillit de disposer d'un réseau d'écoles communales de qualité sur son territoire : près de 10.000 élèves les fréquentent. L'école reste au centre des enjeux de l'intégration, du développement économique et social, et du projet que chaque parent construit pour son enfant. La croissance démographique a rendu plus aigu encore tous ces enjeux.

Grâce au Plan Ecoles, nous avons créé près de 1.500 places tout au long de la mandature 2012-18 et nous en créerons autant dans la mandature 2018-24.

La **LISTE BOURGMESTRE** s'engage à promouvoir **un enseignement de qualité**, à défendre les **valeurs de l'école publique** et à **augmenter le nombre de places de 1.200 unités** (dans l'enseignement primaire et secondaire).

Un enseignement de qualité

Pour donner aux jeunes Schaerbeekoises les outils de leur intégration et de leur socialisation quelle que soit leur origine sociale ou le niveau socio-économique de leurs parents, la **LISTE BOURGMESTRE** compte insister sur quatre éléments :

- 1) La **maîtrise des compétences de base** (expression orale et écrite, lecture, calcul) à la sortie du primaire ;
- 2) La **maîtrise de la langue de l'enseignement**, c'est-à-dire du français ou du néerlandais, A cet égard, nous veillerons à :
 - familiariser les professeurs de français avec des techniques d'enseignement du « français seconde langue », notamment en mettant à leur disposition des techniques audio-visuelles, des ressources pédagogiques appropriées, en favorisant l'expression orale et l'accès au livre ;

- sensibiliser l'ensemble des équipes pédagogiques à l'importance de la maîtrise de cette langue à chaque stade du cursus scolaire des élèves.
- 3) La **maîtrise du néerlandais et de l'informatique**. La **LISTE BOURGMESTRE** entend :
- Initier les élèves au codage
 - recourir systématiquement aux « logiciels de remédiation » et mettre en place des formations ludiques durant l'accueil extrascolaire ;
 - créer une fonction de responsable de l'informatique ;
 - mettre en place un plan ambitieux de réduction de la fracture numérique, rassemblant, de manière concertée, des enseignants, des professionnels, des entreprises et des associations.

LISTE BOURGMESTRE développera également :

- 1) **Une école Montessori** (« Ecole Neuve », qui verra le jour av. Cambier), après avoir déjà développé une école de type Freinet (école 16) ;
- 2) Un **projet « sport-étude »** pour une école fondamentale ;
- 3) Un projet d'école fondamentale basé sur les **sciences de l'environnement** ;
- 4) Une **école technique** dispensant des formations liées aux **métiers du territoire** (paveur, gardien, policier, ...) et une autre aux **métiers de l'audiovisuel** ;
- 5) Si la demande pour les **pédagogies actives** se confirme, une école existante ou à créer sera également orientée vers ce type de pédagogie, en particulier en secondaire.

Des écoles accessibles

La **LISTE BOURGMESTRE** entend encourager l'accessibilité de l'école pour tous les enfants. Ainsi nous :

- 1) Poursuivrons nos efforts **en faveur de la réduction des frais scolaires** ;
- 2) Développerons des programmes d'**accueil extra-scolaires** dans toutes nos écoles pour valoriser le temps de présence des élèves ;
- 3) Veillerons à la **qualité des repas** (repas bio) et développerons une sensibilisation à une alimentation saine (lutte contre l'obésité infantile) ;
- 4) Garantirons l'**accès de tous les élèves à tous les cours du programme officiel**.

Extension de la capacité scolaire et des infrastructures destinées aux enfants

Pour répondre à l'augmentation de la population, la **LISTE BOURGMESTRE** s'engage à :

- 1) Mener à bien les **projets d'extensions** déjà en cours ;
- 2) Construire une **école communale francophone** sur le site Josaphat ;
- 3) Développer une **école communale professionnelle**, orienté vers les métiers de l'audiovisuel, sur le site de la cité des médias.

Soutenir les enseignants et les directions

- 1) **Fédérer les plans de pilotage** des écoles communales, avec comme objectif premier la maîtrise du français
- 2) **Assurer un soutien pédagogique**, surtout aux jeunes enseignants (tutorat, formation continue,...) et un soutien administratif aux directions d'écoles;

- 3) **Assurer un nombre suffisant d'animateurs et de membres du personnel technique** afin que les enfants soient bien encadrés durant les périodes extrascolaires.

Mieux coordonner l'offre

La **LISTE BOURGMESTRE** s'engage à rassembler une fois par an les divers réseaux et établissements scolaires afin de se coordonner mieux pour répondre à la pression démographique et envisager toutes les possibilités de redéploiement et de partenariats.

2. L'action sociale et l'aide aux personnes

L'augmentation de la pauvreté et de la précarité exige une plus grande efficacité et disponibilité des dispositifs sociaux déployés sur le territoire de Schaerbeek.

Pour la **LISTE BOURGMESTRE**, le CPAS doit mieux intégrer son action dans l'ensemble des mécanismes de l'insertion sociale au sens large ; il doit aider les usagers à retrouver une dignité sociale via une activité sociale, éventuellement bénévole, de préférence un emploi valorisant, permettre une amélioration de leurs compétences et un accès à l'autonomie.

Nous voulons défendre un CPAS :

- 1) Qui rend compte de **l'efficacité de l'action sociale et reçoit les moyens adéquats** ;
- 2) Qui assure la **meilleure collaboration de tous les acteurs publics** de l'action sociale : le logement social (le Foyer Schaerbeekois, ASIS), les opérateurs communaux et régionaux des politiques d'insertion par le travail et de formation ainsi que tous les autres acteurs associatifs à travers la « concertation sociale », en valorisant les missions spécifiques de chacun ;
- 3) Qui anime une **collaboration active avec les acteurs privés** au sein de la Concertation sociale de Schaerbeek : associations actives sur le territoire, organismes d'insertion professionnelle, écoles secondaires, écoles de formation en langue, soutiens scolaires,...
- 4) Qui **accueille dignement tous les demandeurs d'aide sociale**, traite leur demande avec célérité, assure l'aide légale sans délai et inscrit chaque demandeur dans un parcours de réinsertion sociale et, si nécessaire, les inscrire dans des formations intensives dans une langue nationale.
- 5) Qui **intègre l'ensemble des problèmes d'une personne aidée**, refuse tout fractionnement des aides spécifiques et renforce l'objectif d'un retour à l'émancipation et l'autonomie ;
- 6) **Garantit l'aide légale** aux personnes en situation de précarité et décèle et signale les fraudes à l'aide sociale
- 7) Organise une gestion **informatique moderne** et adaptée, permettant le dialogue et la gestion croisée entre les différents spécialistes, notamment les médecins traitants ;
- 8) **Coordonne les différents intervenants sociaux** (assistants sociaux des crèches, des PMS, de la médecine scolaire, du CPAS, ...) afin de mieux accompagner les familles.

3. Assurer aux enfants un bon départ dans la vie : plus de crèches

Par la construction de nouvelles crèches, nous avons accru de 132 lits la capacité de l'ASBL « Crèches de Schaerbeek ». Malgré ces efforts, le taux de couverture des places en crèches reste

insuffisant !



La **LISTE BOURGMESTRE** s'engage à :

- 1) Poursuivre la **création de places d'accueil dans les crèches communales** (trois crèches sont en construction, trois autres sont programmées), pour accroître la capacité de 276 lits. Elles seront gérées par l'ASBL des Crèches de Schaerbeek et agréées ONE,
- 2) Soutenir le développement de **haltes-accueils et les accueillantes à domicile** ;
- 3) Créer la première **crèche communale néerlandophone** agréée par Kind & Gezin ;
- 4) Mener une **campagne de sensibilisation** sur l'importance de l'école maternelle (socialisation, apprentissage de la langue) auprès de publics cibles ;
- 5) Prendre en charge certains frais d'accueil des enfants issus des familles les plus précarisées ;
- 6) **Développer une action sociale préventive** vis-à-vis des familles qui éprouvent le besoin d'être accompagnées dans l'éducation et l'épanouissement de leurs enfants ;

4. Les actions dédiées des services communaux

Penser aux seniors

Les seniors sont l'or gris de toute société. La **LISTE BOURGMESTRE** souhaite garantir le même plaisir et confort de vie à tous les âges et conserver aux Seniors une place active dans la société. Dans la mesure du possible, ils doivent pouvoir vivre en autonomie et en sécurité.

La **LISTE BOURGMESTRE** s'engage à :

- 1) **Animer les deux centres de jour « Pater Baudry²² »**. Un **troisième centre** doit être développé dans le centre de Schaerbeek ;
- 2) Développer une offre d'**activités adaptées** aux demandes de nos seniors leur permettant de continuer à jouer un rôle social ;
- 3) Créer une **troisième Seniorie** (en projet à la rue Waelhem) ;
- 4) Maintenir et **développer les services d'aide et de soins à domicile** ainsi que la téléassistance ;
- 5) Mieux **coordonner** les multiples services sociaux, médicaux, paramédicaux, de soins, de repas,...
- 6) Relancer les activités du **Conseil Consultatif pour Seniors**,
- 7) Poursuivre la **collaboration avec l'ASBL « Loisirs Seniors »** ;
- 8) Continuer à organiser des manifestations en l'honneur des **Seniors méritants** (noces jubilaires, personnes ayant vécu plus de 60 ans à Schaerbeek) ;
- 9) Promouvoir des **activités sportives et cognitives** dans un but de prévention des effets de l'âge (café Alzheimer, Olympiades des Seniors, cours de gymnastique douce, etc.) ;
- 10) **Développer une notice d'entrée dans le 3ème âge actif** présentant tous les services accessibles aux seniors (abonnement STIB, carte Vermeil, activités,...) ;
- 11) **Valoriser les compétences des seniors** en promouvant le volontariat pour seniors ;
- 12) **Promouvoir un véritable projet basé sur l'intergénérationnel** et y associer les crèches et écoles de la commune car chaque génération a beaucoup à apporter et à

²² Au square Prévost Delaunay et au square Apollo.

- recevoir l'une de l'autre ;
- 13) Former la police à la problématique des maltraitances subies par les personnes âgées.

La santé

Il y a quelques années, l'hôpital public de Schaerbeek était menacé de disparition. Il est aujourd'hui, agrandi et rénové. La nouvelle caserne des pompiers et d'ambulances est opérationnelle, garantissant des délais d'intervention raccourcis. L'hôpital doit poursuivre et développer ses activités au cœur d'un projet de santé publique qui visera aussi les maisons de repos. La Maison de repos la Cerisaie, entièrement reconstruite, y est d'ailleurs réinstallée depuis juin 2012.

La **LISTE BOURGMESTRE** souhaite concentrer les efforts de la commune sur sa compétence : la prévention (assuétudes, drogues et alcool, l'obésité, infantile en particulier, le cancer et le SIDA.)

La **LISTE BOURGMESTRE** entend :

- 1) Assurer le maintien sur son territoire d'**un hôpital public de qualité**, offrant tous les services de première ligne et d'urgence (SMUR) et en améliorer l'accessibilité pour les Schaerbeekois ;
- 2) **Garantir une gestion rigoureuse des finances de l'hôpital ;**
- 3) **Développer des campagnes d'information** et de prévention sur les dangers des assuétudes ;
- 4) **Dépister** avec les consultations des nourrissons, les crèches et la médecine scolaire les enfants souffrant d'obésité et accompagner ceux-ci et leurs familles dans les programmes médicaux préventifs et curatifs ;
- 5) Continuer à soutenir les **services d'aide aux familles ;**
- 6) Réserver une **attention particulière aux personnes handicapées** (accessibilité des bâtiments publics, adaptation de l'espace public, amélioration de la participation à tous les aspects de la vie sociale) ;
- 7) Développer pour tous les publics la **pratique sportive comme outil de prévention.**

Aider les familles dont les deux parents travaillent ainsi que les familles monoparentales

La **LISTE BOURGMESTRE** veut soutenir les familles dont les parents travaillent.

Nous voulons :

- 1) Préserver leur **priorité d'accès dans les crèches** et les pré-gardiennats ;
- 2) Rendre plus accessibles les **activités extrascolaires ;**
- 3) Organiser des **études surveillées et dirigées pour les élèves ;**
- 4) Informer sur les possibilités de **baby-sitting** ou de gardes d'enfants malades à domicile ;
- 5) **Développer la dématérialisation des relations entre l'administration communale et les citoyens.**

Le sport pour tous

La **LISTE BOURGMESTRE** est fière d'avoir enfin rénové toutes les infrastructures sportives

et ainsi résorbé tout le retard accumulé précédemment. Nous avons développé de nouvelles salles sportives de quartier : la salle Sainte-Marie, la salle du Crossing-Judo, chaussée de Helmet, la salle de la rue Van Oost, opérationnelle depuis ce mois de septembre. Le « Neptunium » est aujourd’hui fermé pour rénovation, sur base d’un budget et d’un programme adopté par Beliris²³. La **LISTE BOURGMESTRE** souhaite une réouverture rapide de cet équipement essentiel pour les Schaerbeekoïses, en valorisant toutes les potentialités du site pour déployer plus d’activités sportives²⁴. En outre, la **LISTE BOURGMESTRE** désire encourager la pratique sportive par de plus larges publics : les enfants, les femmes, les seniors et les personnes handicapées.

La **LISTE BOURGMESTRE** s’engage à :

- 1) Entretien et **sécuriser les sites sportifs** existants ;
- 2) **Rénover le Neptunium** et y déployer plus d’activités sportives et culturelles ;
- 3) Poursuivre **l’aménagement de salles de sports** de proximité, diversifier les sports pratiqués (tennis de table, p. ex.) et encourager la pratique du sport par les femmes ;
- 4) **Pérenniser la fonction sportive des zones** actuelles dans le site Wahis-Josaphat dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d’aménagement de ce nouveau quartier. Nous y construirons une nouvelle salle de sport, ouverte sur le quartier, et nous réaménagerons le site sportif en y pérennisant le tennis et le rugby, dans des installations rénovées et en maximisant les pratiques sportives sur le site ;
- 5) Etudier la **mise en œuvre de sections sport-études** au niveau primaire et secondaire, en collaboration avec des clubs ;
- 6) **Amplifier le système des chèques-sports** afin d’encourager la pratique sportive du plus grand nombre, notamment des filles (en cherchant à atteindre la parité) en veillant à tenir compte des situations familiales et sociales ;
- 7) Susciter une plus grande pratique sportive **des personnes handicapées et des seniors** ;
- 8) **Soutenir les talents sportifs**, individuels et collectifs.

L’égalité de tous et lutte active contre les discriminations

La **LISTE BOURGMESTRE** est fière d’avoir créé la **Maison des femmes**, opérationnelle depuis neuf ans. Ce projet développe des outils pour améliorer généralement la condition des femmes, de tous milieux et de tous âges, et dans tous les domaines. La **LISTE BOURGMESTRE** accorde à cette question une approche transversale à l’ensemble des activités communales²⁵, qu’il s’agisse de pratique sportive, de formation professionnelle ou d’accès aux emplois publics.

En outre l’administration accordera une attention particulière au respect des femmes dans l’espace public. Elle poursuivra, par tous les canaux disponibles, une politique de sensibilisation au respect. Elle veillera à assurer un accès égal de toutes et tous et à promouvoir une politique d’égalité des genres, dans l’accès aux fonctions publiques, aux équipements et services communaux.

La commune de Schaerbeek continue à s’engager pour lutter contre toute forme de discrimination, fondée sur le genre, la race, la religion, la langue, la couleur de peau, l’origine

²³ La commune finance pour 1,7 million le programme global de rénovation de 7,7 millions.

²⁴ Une deuxième vague de rénovation sera nécessaire pour mieux exploiter les espaces du bâtiment.

²⁵ Par exemple, le soutien aux “Marche des femmes” pour examiner leur perception de l’espace public et les moyens de remédier au sentiment d’insécurité ou d’inconfort qu’elles y rencontrent.

ou l'orientation sexuelle. Elle déclinera activement cet engagement dans toutes ses politiques et notamment dans sa charte des valeurs.



Accueillir et insérer les primo-arrivants

Annuellement, plus de 3000 personnes venues de l'étranger s'installent dans notre commune. La **LISTE BOURGMESTRE** se réjouit que Schaerbeek soit la première commune bruxelloise à avoir développé²⁶ un service d'accueil des primo-arrivants, qui vise à **accueillir, orienter et former ceux qui viennent pour la première fois en Belgique**. Cette formation porte sur us et coutumes, sur les règles de vie en commun (scolarité, heure de ramassage des déchets, offre d'emplois, activités pour les enfants, ...), l'apprentissage du français mais aussi sur l'accès au marché du travail. Aujourd'hui, seuls 1000 d'entre eux, sur un total de près de 3.500 annuellement et sur base volontaire, suivent ce parcours d'accueil.

La **LISTE BOURGMESTRE** souhaite

- 1) **Proposer un parcours d'accueil à tous les primo-arrivants** et étendre la capacité de VIA, en obtenant les financements de la COCOF ;
- 2) Renforcer dans les écoles et les activités extrascolaires les dispositifs **d'apprentissage du français pour les enfants** et soutenir les projets d'apprentissage du français langue étrangère (FLE) ;
- 3) Mettre sur pied un **centre de valorisation des compétences professionnelles des migrants** pour accélérer leur insertion sur le marché du travail (voir Infra).

Aider les enfants à grandir

La **LISTE BOURGMESTRE** se réjouit de l'amélioration des activités destinées aux enfants (stages, excursions, animations) et de la bonne structuration de la politique d'accueil extrascolaire. Nous voulons donner plus d'ampleur à ces dispositifs pour permettre à plus d'enfants, et de tous les quartiers, d'y participer.

La **LISTE BOURGMESTRE** organisera les nouveaux projets suivants :

- 1) Entretien des plaines de jeu pour enfants pour en assurer la sécurité et l'agrément ;
- 2) Proposer des **plaines de jeu dans tous les quartiers** de la commune²⁷ ;
- 3) **Associer les cercles sportifs et les associations culturelles aux écoles** afin d'améliorer l'accueil des enfants pendant leur temps libre ;
- 4) Assurer un **accès de tous les enfants aux activités parascolaires**, au besoin avec l'aide du CPAS ;
- 5) Encourager le **soutien scolaire** par le développement des **écoles de devoirs** et des écoles d'apprentissage du français ;
- 6) Proposer plus d'activités **d'initiation au théâtre et à la musique** (via les deux académies schaarbeekoises) pour promouvoir la maîtrise des langues d'enseignement ;
- 7) Développer les **activités de formations aux technologies digitales** dès le plus jeune âge ;
- 8) Et pourquoi ne pas créer un **café culturel** des enfants ?

²⁶ Les communes de Schaerbeek et de Molenbeek se sont associées en 2016 pour créer l'ASBL VIA, premier bureau d'accueil des primo-arrivants en région bruxelloise. Voir : <http://www.via.brussels>. Ce service est reconnu et financé par la COCOF.

²⁷ La commune a réalisé une étude sur le sujet qui recommande de nouveaux sites.

La **LISTE BOURGMESTRE** soutiendra la mise sur pied d'un **site internet unique reprenant l'ensemble des activités et ateliers proposés durant les périodes de congés scolaires** sur le territoire de Schaerbeek. Elle examinera la possibilité que la commune intervienne financièrement dans les frais d'inscription sur base d'un chèque-vacances pour les familles précarisées. Elle veillera, en collaboration avec les prestataires, à élargir l'offre d'activités.

Aider les ados à se construire et à construire leur avenir

Beaucoup de jeunes expriment le besoin d'être secondés dans leur apprentissage de la vie et dans la construction de leur futur.

La **LISTE BOURGMESTRE** s'engage à :

- 1) Mettre en place un **conseil consultatif de la jeunesse** pour organiser l'écoute active des demandes des jeunes et structurer leurs besoins et les transformer, avec leur investissement et collaboration, en projets réalisables ;
- 2) Leur réserver un **budget participatif des jeunes** ;
- 3) **Développer les réseaux d'entraide** et d'échanges de savoirs entre les jeunes eux-mêmes (parrainage, rencontres, débats, chantiers communs) ;
- 4) **Proposer la découverte d'activités culturelles** parfois jugées inaccessibles ;
- 5) **Promouvoir la pratique sportive** (l'éducation est aussi physique) notamment par la politique des chèques-sports ;
- 6) **Ouvrir les infrastructures communales** (par exemple les maisons des quartiers) le soir et le week-end en adaptant les horaires de fonctionnement afin d'organiser aussi des activités de pur loisir dans un cadre sécurisé ;
- 7) **Soutenir les jeunes** qui prennent des initiatives en leur accordant des moyens techniques et logistiques de manière plus souple afin de les aider à développer leur potentiel.

Former les adultes

Si Schaerbeek compte de nombreux opérateurs du secteur associatif en matière de formation et d'emploi, il reste urgent, vu le taux de chômage élevé, d'aider les Schaerbeekois en recherche active d'emploi à adapter leurs compétences aux demandes du marché du travail.

La **LISTE BOURGMESTRE** veut :

- 1) Proposer chaque été **200 « jobs étudiant » d'un mois pour des jeunes schaarbeekois**, dans l'administration communale ou dans des associations afin de leur fournir une expérience professionnelle et un petit revenu ;
- 2) **Créer de l'emploi local au travers des marchés publics** en adaptant les cahiers de charges pour maximiser le retour sur l'emploi ou la formation des Schaerbeekois²⁸ ;
- 3) **Augmenter l'offre de formation**, notamment dans la maîtrise des nouvelles technologies, via la Mission Locale Emploi Formation ;
- 4) Accueillir sur Schaerbeek (dépôt de tram de la rue Rubens) le projet de **formation aux technologies nouvelles**, « Molengeek », sous le nom « Schaergeek » ;

²⁸ La commune de Schaerbeek participe à un projet européen qui diffuse les bonnes pratiques de la ville de Preston (UK).

- 5) Promouvoir la parfaite connaissance d'une de nos langues nationales et **promouvoir ensuite l'apprentissage d'une autre langue** en fonction du secteur d'activité choisi ;
- 6) **Soutenir activement les centres de formation** existants ou en projet situés sur son territoire (FAC, APAJ) ;
- 7) Développer plus encore les **filières de formation « sur le tas » pour des jeunes en décrochage** avec l'ASBL 'JST' (Jeunes Schaerbeekois au Travail), première entreprise d'insertion qui a développé 3 filières de formation par le travail (Pavage, Menuiserie et Horticulture).

Soutenir le développement de l'activité économique sur notre territoire

- 1) Définir un « **business development plan** », qui soutient les secteurs porteurs d'emploi : les métiers du bâtiment et du patrimoine, le secteur audio-visuel et le tourisme ;
- 2) **Accompagner les créateurs d'entreprises**, par le guichet d'économie locale, et soutenir la création de commerces innovants dans des vitrines vides ;
- 3) Soutenir l'ouverture d'une **zone franche semi industrielle** sur le site de Schaerbeek Formation, proposant de l'emploi semi-qualifié et la création d'une zone dédiée aux métiers d'arts et du patrimoine ;
- 4) **Développer le centre d'entreprises M-Village** (rue des Palais) et **étendre notre centre d'économie solidaire** « La Lustrerie» (rue des Palais, 153), en l'ouvrant aussi aux activités non marchandes ;
- 5) **Mieux faire connaître et développer la Maison de l'Emploi²⁹** et ses services («emploi», «formation» et «orientation»), qui travaillent en collaboration avec Actiris et le WerkWinkel. Elle développera une **démarche plus active en allant à la rencontre des jeunes sans emploi** dans les quartiers.

Promouvoir un contexte favorable à l'emploi et l'activité économique

La **LISTE BOURGMESTRE** entend **soutenir toutes les formes d'activités économiques sur notre territoire afin de lutter contre le chômage.**

Ainsi nous souhaitons :

- 1) **Faciliter la vie des entreprises et des commerces**, par la simplification des démarches administratives (notamment par la dématérialisation) ;
- 2) Soutenir le **développement de l'emploi** dans l'HORECA de qualité (il existe de nombreuses nouvelles potentialités à Schaerbeek) ;
- 3) Développer l'**activité touristique** ;
- 4) Soutenir toutes les initiatives d'**économie sociale et circulaire** ;
- 5) Participer à un programme européen de bonnes pratiques visant à **développer l'emploi local au travers des marchés publics³⁰.**

²⁹ La Mission Locale Emploi Formation regroupe la Commune, le CPAS, les partenaires sociaux (syndicats-patronat), les centres de formation et les initiatives d'aide à l'emploi, la Région, Actiris, le Werkwinkel et la Cocof. La MLEF est le coordinateur de ces dispositifs. Elle est située rue de Jérusalem.

³⁰ L'expérience de la ville de Preston (UK) consiste à insérer des clauses particulières dans les marchés publics imposant le recours à l'emploi local. La politique de dépenses publiques est ainsi mise à contribution pour développer l'emploi local.

Valoriser les noyaux commerciaux

La **LISTE BOURGMESTRE** souhaite **encourager les commerçants** à améliorer leur attractivité.

La commune élaborera, en collaboration avec la Région³¹, un **plan de développement commercial pour chacun de ses noyaux commerciaux**, définissant des recommandations sur la diversité et la qualité de l'offre, l'aménagement et le confort du quartier pour les chalands, l'accessibilité tant pour les clients que pour les livraisons (y-compris le stationnement) et l'image propre de chacun d'entre eux.

Elle élaborera un **contrat de noyau commercial** avec chaque association de commerçants (les habitants seront également concertés) pour mettre en œuvre ces recommandations et identifier la part d'engagement et de soutien de chacun.

Enfin, La **LISTE BOURGMESTRE** entend

- 1) Soutenir activement la création et la floraison de nouveaux commerces urbains, via la création d'un **guichet du commerce local**; elle encouragera la concentration des commerces dans les noyaux commerciaux ;
- 2) **Améliorer l'image**, diurne et nocturne, les enseignes, la propreté et l'éclairage public des zones commerçantes ;
- 3) Développer un **dialogue permanent** avec les associations de commerçants ;
- 4) Soutenir les **animations** commerciales périodiques ;
- 5) Créer un **incubateur de commerce**, sous la forme d' « pop-up » store ;
- 6) Déterminer une **politique générale d'encouragement des terrasses** pour les établissements qui se conforment à des engagements précis en matière de respect de l'espace public (encombrement raisonné, propreté) et de quiétude vis-à-vis des riverains ;
- 7) Définir une **politique de la nuit**, pour encadrer les activités nocturnes des établissements de nuit. Elle appliquera le règlement sur les cafés de nuit et fera respecter, notamment sur les terrasses, le règlement contre le tapage nocturne ;
- 8) Adapter la gestion des marchés aux demandes des Schaerbeekois et aux réalités des quartiers, assurer **plus de diversité commerciale**.

Promouvoir la culture et la cohésion sociale

Schaerbeek foisonne d'activités culturelles. La **LISTE BOURGMESTRE** souhaite **permettre l'accès de tous à la culture et à la création culturelle**. La cohésion sociale sera renforcée par les échanges culturels entre les différentes communautés. La commune développera une politique complémentaire de celles menées par les Communautés culturelles sans s'y substituer.

Nous voulons :

- 1) **Valoriser la culture** et la rendre accessible au plus grand nombre ;
- 2) **Promouvoir la création**, la rencontre et le progrès des idées au travers de la politique culturelle, notamment encourager la nouvelle culture urbaine des jeunes ;
- 3) **Développer le centre culturel de Schaerbeek** et lui accorder un espace plus grand ;
- 4) Développer de nouveaux lieux culturels dédiés :
 - a. Un **pôle culturel étudiant** verra le jour sur la place de la Reine, dans le cadre

³¹ Atrium s'est intégré dans le nouvel organisme régional "HUB", dont c'est la mission.

- du projet « quartier latin schaarbeekoïse » ;
- b. Un **nouveau centre culturel**, agrandi, verra le jour dans le cinéma Elite, chaussée de Haecht en s'associant avec le Scarabaeus ;
 - c. Un grand **centre de création urbaine** sera créé au-dessus de la station de métro « Cage-aux-Ours » : 6.000m² dédiés à la culture, aux activités polyvalentes et urbaines ;
- 5) Développer des activités en divers lieux pour la « culture » des jeunes et des enfants, éventuellement un **café culturel des enfants** ;
 - 6) Accueillir à Schaerbeek une activité de **cinéma** de qualité.

Redéployer la Maison des Arts et développer le fonds local «Scarenbeka»

La **LISTE BOURGMESTRE** veut **faire de la Maison des Arts un lieu emblématique de l'art contemporain, de la littérature et de la musique de chambre**. Le Fonds local, qui rassemble toute la mémoire historique existe depuis 2001 au sein de la Maison des Arts. Nous voulons en faire un lieu essentiel pour l'appropriation par les Schaarbeekoïses de l'histoire de Schaerbeek. Le jardin sera ouvert sur la place de la Reine par l'aménagement d'un pôle étudiant dans des immeubles de la place de la Reine. Les activités culturelles pourront envahir la place et les espaces créatifs seront préservés dans la Maison des Arts.

Développer l'art dans la ville et l'art de la ville

L'art dans la ville, c'est un réel facteur de développement et d'attractivité, c'est la manifestation la plus aboutie de notre volonté de montrer que Schaerbeek a changé.

C'est pourquoi, la **LISTE BOURGMESTRE** entend :

- 1) Réaliser annuellement un **projet d'art urbain** dans un espace de la commune ;
- 2) Installer des sculptures dans l'espace public ;
- 3) **Développer le Fonds pour le patrimoine de Schaerbeek**, géré par la Fondation Roi Baudouin, pour recueillir des dons destinés à la mise en valeur du patrimoine (Mât de Lalaing, Vase Waroqué) et la mise en valeur du patrimoine qui ponctue nos places et nos rues (sculptures, fontaines, ...). Il sera mobilisé pour la création d'un nouveau **mât lumineux contemporain** au carrefour Deschanel/Bertrand et poursuivre l'installation bisannuelle d'œuvres d'art dans l'espace public.

Animations culturelles

La **LISTE BOURGMESTRE** souhaite :

- 1) Maintenir et développer **les animations du Parc Josaphat** et dans **la Laiterie** et autres lieux festifs, assurer l'avenir du projet « **The Park to be** » ;
- 2) Développer des animations similaires dans **d'autres espaces verts** de la commune ;
- 3) Davantage **ancrer le Carnaval dans la vie schaarbeekoïse** en y faisant participer toutes les communautés et tous les folklores locaux ;
- 4) **Développer notre centre culturel** dans le cadre de son nouveau contrat-culture conclu avec la Communauté française, garantissant un financement durable et pérenne ;

- 5) **Penser la ville comme « milieu culturel »**, en établissant des liens entre mobilité et culture : tenir compte de l'accessibilité des lieux culturels et des rythmes des activités culturelles ;
- 6) **S'émanciper de la bipolarité culturelle bruxelloise** (FR vs. NL) en proposant des échanges intercommunautaires de spectacles et d'activités, ouverts également sur les autres cultures présentes à Schaerbeek.

Lecture publique

- 1) **Poursuivre le redéploiement des bibliothèques**, comme outil de culture et en appui des politiques pédagogiques et de soutien scolaire ;
- 2) Pérenniser le projet « **Lire dans les Parcs** » ;
- 3) Développer des **projets communs** entre bibliothèques francophones et néerlandophones.

Une politique des cultes prônant le dialogue philosophique et interreligieux

Pour lutter contre l'intégrisme et l'intolérance, la **LISTE BOURGMESTRE** a soutenu diverses initiatives visant à promouvoir le **respect mutuel** à travers la meilleure connaissance de l'autre.

La **LISTE BOURGMESTRE** souhaite une action politique respectueuse de toutes les croyances et choix philosophiques, dans le cadre de la loi. Elle s'impose un devoir de neutralité et laisse les choix individuels à la sphère privée. Dans le cadre de son action, l'administration communale impose à chaque agent un devoir de neutralité et de respect, autrement dit la **laïcité de l'action publique**.

La **LISTE BOURGMESTRE** entend maintenir une attitude juste, équilibrée et respectueuse:

- 1) Préserver la **neutralité absolue** de l'administration communale ;
- 2) Garantir les **subventions communales aux cultes catholique, musulman, juif, et protestant**, dans le cadre des lois et ordonnances ;
- 3) Maintenir la **subvention communale aux associations schaerbeekoises représentant la laïcité** ;
- 4) Faire fonctionner le **Conseil consultatif des Cultes** ;
- 5) Soutenir le projet d'une **Maison de la Laïcité à Schaerbeek**.

3^{ème} partie : La bonne gouvernance au service de nos ambitions



Nous restons soucieux de la **mise en œuvre des principes de bonne administration** et d'une amélioration constante de la transparence des décisions, de leurs motivations, du suivi des plaintes et suggestions. Nous avons créé un service de « contrôle interne », visant à améliorer les processus internes de travail des services pour garantir un meilleur traitement des dossiers. Nous installons un service d'Ombudsman auprès de l'administration communale³². Nous souhaitons aussi **améliorer l'accueil** de la population, mettre en œuvre **les technologies nouvelles de l'information** pour améliorer la qualité des contacts avec la population et la disponibilité des services³³.

La **LISTE BOURGMESTRE** veut inscrire Schaerbeek dans la dynamique de **ville intelligente** (smart city) et d'administration ouverte et transparente (**open data**).

1. Une administration au service de ses habitants.

Les réorganisations récentes de l'accueil de la population aux guichets de la commune ont permis de mieux gérer les temps d'attente et d'améliorer la qualité du service. Aujourd'hui nous développons de nouveau projet d'accueil : **une centrale d'appel** et une **dématérialisation** des démarches administratives.

Ainsi la **LISTE BOURGMESTRE** propose de :

- 1) Développer le recours à la **délivrance gratuite de documents dématérialisés** via internet afin de réserver la fréquentation de la salle des guichets aux dossiers plus complexes ;
- 2) **Ouvrir la salle des guichets le samedi matin** ;
- 3) Calquer **les horaires** et les services de l'antenne « Radium » sur le service Population à l'Hôtel communal ;
- 4) Organiser une **centrale d'accueil téléphonique** pour toutes les démarches auprès de l'administration communale ;
- 5) Développer une **interface opérationnel 24h/24** sur le site internet de la commune, en personnalisant les services pour chaque citoyen, par le développement **d'un espace personnel**³⁴ et proposer la **dématérialisation** de toutes les démarches administratives et de la **commande de documents** (inscription aux activités organisées par les services communaux, occupation de salles sportives et culturelles, etc.) ;
- 6) Centraliser toutes les demandes d'interventions, de nettoyage et de réparations de l'espace public dans **un numéro d'appel unique** et/ou message par Internet ; encourager l'utilisation de « Fixmystreet » et remercier les participants.

Ainsi la **LISTE BOURGMESTRE** développera une « **Smart City Policy** » et des outils

³² Il en existe déjà un auprès du CPAS.

³³ Tout en veillant à réduire la fracture numérique, voir infra.

³⁴ Vos préférences et données sont inscrites une fois pour toutes, plus besoin de le préciser et vous sélectionnez les services dédiés que vous voulez recevoir.

numériques pour :

- 1) **Accélérer les démarches administratives** (n'introduire qu'une seule fois ses données personnelles) ;
- 2) **Louer ou réserver des salles communales** (sports, cultures) ;
- 3) **Relier les objets dans l'espace public** pour améliorer la gestion (poubelles intelligentes, QR-code sur bâtiments patrimoniaux, éclairage public) ;
- 4) **Offrir un espace personnel à chaque citoyen** sur le site communal, qui lui est dédié et l'informe selon ses centres d'intérêt et les services qu'il choisit ;
- 5) Examiner la faisabilité d'intégration d'une **connectique universelle USB** pour recharger un smartphone, une tablette ou une smartwatch sur les bancs publics ;
- 6) Prévoir du **Wi-Fi gratuit** dans des lieux publics (mais garantir des espaces sans Wi-Fi).

2. Une administration transparente, intègre et respectueuse de la loi

La **LISTE BOURGMESTRE** souhaite garantir que l'administration communale applique avec précision et efficacité toutes les règles publiques et garantisse à tous le respect de la loi. Toutes les décisions publiques doivent être transparentes, motivées et consultables par les citoyens. Toutes les rémunérations seront fixées conformément à la loi ou selon les règles publiques et transparentes. L'onglet « transparence » du site internet fournira les informations sur les mandats et rémunérations des mandataires publics communaux. Les délibérations du Conseil communal ainsi que les plans stratégiques communaux seront consultables par internet.

Ainsi la **LISTE BOURGMESTRE** propose :

- 1) D'optimiser le **système de « contrôle de qualité »** ou contrôle interne du respect de toutes les procédures légales et réglementaires au bénéfice du citoyen et visant à améliorer les pratiques administratives ;
- 2) De soutenir le **service d'ombudsman** (qui débute ses activités en septembre 2018) afin de traiter les plaintes des citoyens en toute indépendance et proposer des améliorations.
- 3) De poursuivre la **lutte contre les unions de complaisance et les reconnaissances de paternité frauduleuses** en maintenant la vigilance de la cellule spéciale créée au sein de l'administration et de poursuivre le travail mené en collaboration avec la cellule mariage blanc de la zone de police ;
- 4) De **lutter contre toutes les fraudes** et les applications inappropriées de la loi.

La **LISTE BOURGMESTRE** encourage et accompagne l'initiative individuelle et collective et veut mettre en mouvement toutes les énergies qui contribuent à développer la commune. Pour soutenir l'activité économique, la **LISTE BOURGMESTRE** continuera à simplifier la vie des entrepreneurs et des commerçants. Pour encourager l'action collective, la **LISTE BOURGMESTRE** développera des partenariats avec le secteur associatif.

3. Soutenir le tissu associatif schaarbeekois

La **LISTE BOURGMESTRE** se réjouit de compter à Schaarbeek un tissu associatif extrêmement riche et varié qui, par son action contribue à l'épanouissement de tous. Elle soutiendra ces associations et développera des partenariats en veillant à :

- 1) Organiser une **concertation préalable** sur les projets de modifications de règlement, les pratiques administratives ou les activités et projet communaux ;
- 2) Les associer dans les **conseils consultatifs thématiques** ;
- 3) **Les encourager financièrement**, notamment dans le cadre du décret « accueil extrascolaire » ;
- 4) Développer le soutien aux **fêtes de rue ou de quartier** et **le prêt de matériel** dédié.

4. Information et participation

A côté de ces nombreux outils mis en place afin de valoriser la participation citoyenne, la **LISTE BOURGMESTRE** veut mieux faire profiter Schaerbeek du capital humain de ses habitants, c'est-à-dire de l'ensemble de leurs compétences, de leurs capacités individuelles et de leur expérience accumulé.

La **LISTE BOURGMESTRE** souhaite :

- 1) Favoriser l'innovation sociale et culturelle et l'**engagement civique** des citoyens en soutenant leurs projets ; mettre en place des ateliers thématiques pour rassembler des Schaerbeekois par centre d'intérêt/domaine de compétence et qui sont désireux d'en faire bénéficier leur commune ; mettre des locaux à disposition dans les maisons de quartier ;
- 2) Instaurer un **budget participatif** pour soutenir des projets d'amélioration de Schaerbeek porté par les habitants (dossier introduit par internet, attribution deux fois par an et sélection par un jury indépendant, à l'exemple de Bordeaux) ;
- 3) **Informé et consulter les citoyens sur tout projet d'envergure dans leur quartier** : réaménagement d'espace public, programme de construction, de rénovation, de plantation, etc. ;
- 4) Inclure les Schaerbeekois dans les processus de décisions dans lesquels ils peuvent apporter une réelle plus-value, à l'image du processus qui a conduit à la création du logo de Schaerbeek.

Evaluation de l'action du Collège et des organes communaux

L'évaluation de l'action du Collège reste un objectif de démocratie politique. Lors de la prochaine législature, la **LISTE BOURGMESTRE** souhaite que cette évaluation soit à nouveau débattue au cours d'une séance du Conseil communal sur base d'un document réalisé de manière indépendante par l'administration.

Cette évaluation doit être complète et bien étayée et se baser sur des indicateurs objectifs.

Les sociétés intercommunales et les ASBL para-communales présenteront annuellement leur rapport d'activités, leur bilan et leur projet de budget. Ces rapports contiendront un chapitre « transparence » conformément à la décision du Conseil communal de février 2017³⁵. Les associations subsidiées par la commune rendront rapport de leurs actions.

Information

La **LISTE BOURGMESTRE** souhaite maintenir **SCHAERBEEK-INFO** comme organe d'information communale bimensuel et bilingue. Il restera une fenêtre ouverte sur l'action et la vie communales au sens large.

La **LISTE BOURGMESTRE** veillera à ce que **l'administration communale accueille correctement chaque citoyen dans la langue régionale de son choix** et veillera à faciliter la compréhension et l'accès aux services publics des personnes qui ne maîtrisent pas encore l'une de ces deux langues. Le service d'accueil des primo-arrivants sera maintenu et ils seront encouragés à suivre un parcours d'accueil auprès de VIA (français) ou BON (néerlandais)

5. Une fiscalité juste

Par une gestion rigoureuse de la **LISTE BOURGMESTRE**, le déficit annuel à l'exercice propre est passé de 22 millions € en 2001 à un surplus de 2 millions € en 2018. La situation budgétaire et comptable doit rester sous contrôle.

Maintenir l'équilibre du budget

La **LISTE BOURGMESTRE** veut

- 1) **Garantir l'équilibre des finances** communales ;
- 2) **Rendre** les services communaux **au meilleur coût** ;
- 3) Gérer **le fonds de pension** en bon père de famille et dans des placements éthiques ;
- 4) Défendre, auprès de la Région, une **part mieux calculée de la Dotation générale aux communes et des subsides régionaux en rénovation urbaine, politique de prévention, de cohabitation-intégration**, etc. ;
- 5) Continuer à exiger du Fédéral de **mieux financer la zone de police** et de tenir compte de la hausse de 20% de la population pour augmenter d'autant la dotation fédérale à la zone de police ;
- 6) Demander au fédéral de **mieux financer le CPAS** et réclamera la **mise en œuvre**

³⁵ Voir : <https://www.schaerbeek.be/sites/default/files/communiques-presse/Communicatio%20sur%20la%20transparence%20des%20mandats.pdf>.

effective d'un **plan de répartition des demandeurs d'asile**³⁶.



Des investissements pertinents

Pour satisfaire les besoins d'une population en croissance, de nombreux investissements sont nécessaires³⁷.

La **LISTE BOURGMESTRE** s'engage à :

- 1) Prendre en compte, dans l'opportunité des choix d'investissement, la question des **coûts de fonctionnements des équipements réalisés** ;
- 2) Opter pour des **constructions en immeubles passifs ou à basse énergie** ;
- 3) Rechercher systématiquement des **partenariats avec le privé** (pour démultiplier les moyens communaux) ;
- 4) Optimiser le **financement par subsides** des projets communaux ;
- 5) Insérer Schaerbeek dans des **partenariats** avec d'autres villes européennes et solliciter des financements, notamment européens, pour des projets-pilotes.

Une fiscalité adaptée et incitative

La **LISTE BOURGMESTRE** garantit une fiscalité adaptée aux missions de la commune et qui reste dans la moyenne des communes bruxelloises comparables. La fiscalité doit encourager l'activité économique et les ménages par des taux modérés. Schaerbeek propose aujourd'hui le taux des impôts communaux additionnels à l'impôt sur le revenu parmi les plus faibles des dix-neuf communes de la région bruxelloise³⁸. Ce taux a été diminué entre 2012 et 2018 de 6,8% à 5,8%.

La **LISTE BOURGMESTRE** s'engage à :

- 1) Poursuivre la **simplification** et la **modernisation** des règlements-taxes ;
- 2) **Mettre la fiscalité au service de l'amélioration de Schaerbeek**, comme la taxe sur les immeubles à l'abandon ou les taxes sur les salissures, etc.
- 3) Supprimer les petites taxes inutiles et de faible rendement ;
- 4) **Maintenir des tarifs réduits** pour certaines catégories ou pour raisons sociales ; maintenir la **prime d'accompagnement social** ;
- 5) **Faire participer les usagers au financement des services publics** communaux dont ils jouissent, sauf lorsqu'il s'agit d'une pure mission de service public ;
- 6) poursuivre le **tax shift engagé** et travailler à une **taxation propice à attirer la classe moyenne**.

³⁶ Schaerbeek a adopté une motion "commune hospitalière". Schaerbeek est l'une des trois communes de Belgique qui accueillent le plus de réfugiés sur son territoire par rapport à sa population.

³⁷ Voir le Plan communal de Développement.

³⁸ Depuis que Schaerbeek a baissé le taux de l'IPP à 5,80%, deux autres communes, Uccle et Woluwé-Saint-Lambert, sont passées à 5,7%.

Une politique exemplaire de gestion des ressources humaines

L'administration communale comme employeur, mais aussi le CPAS et toutes les ASBL qui en dépendent, peuvent également jouer un rôle moteur pour promouvoir l'emploi dans la commune.

Ainsi La **LISTE BOURGMESTRE** soutient :

- 1) La **préférence schaarbeekoise dans la politique d'embauche** de la commune : à qualification égale, nous préférons engager un habitant de Schaerbeek pour maximiser l'attachement local ;
- 2) Le **recours maximal aux mécanismes d'insertion par le travail**, comme les articles 60 et 61 ;
- 3) Le **soutien à la formation continue du personnel** pour valoriser les compétences de nos agents ;
- 4) La mise en œuvre du **plan diversité** au sein de notre administration publique, garantissant activement l'égalité des chances pour tous ;
- 5) L'**instauration de clauses sociales dans les marchés publics**, pour soutenir les jeunes en formation auprès des entrepreneurs.